

FORMASTAT  
2010

# Pratiques de formation

Analyse de l'activité  
de formation des entreprises



Observatoire  
de la Formation



FORMASTAT  
2010

# Pratiques de formation

Analyse de l'activité  
de formation des entreprises

**Éditeur**

Institut national pour le développement de la formation professionnelle continue,  
INRPC, établissement public  
38, rue de l'Avenir  
L-1147 Luxembourg  
T 46 96 12-1  
F 46 96 20  
infpc@infpc.lu  
www.infpc.lu

ID TVA LU 15697467  
Matricule TVA 1993 5200 019

© INRPC, 2010

**Rédaction**

Kévin André, INRPC  
Marion Biré, INRPC  
Claude Cardoso, INRPC  
Dominique Matera, INRPC

**Comité de lecture**

Nic Alff, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle  
Christiane Hoffmann, Chambre des métiers  
Jerry Lenert, Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle  
Fernand Speltz  
Carlo Frising, Chambre des salariés

**Contacts**

Formastat  
Claude Cardoso  
T 46 96 12-201  
claude.cardoso@infpc.lu

Cofinancement de la formation en entreprise  
Claude Betzen  
T 46 96 12-214  
claude.betzen@infpc.lu

**Téléchargement**

Ce rapport d'analyse est téléchargeable sur le portail [www.lifelong-learning.lu](http://www.lifelong-learning.lu)

**Conception et réalisation**

Interpub'

ISBN 978-2-9599690-6-5

Formastat est édité avec le soutien du ministère  
de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle.



Projet cofinancé  
par le Fonds social européen

Cette brochure est imprimée sur un papier écologique issu de forêts gérées durablement.



## Sommaire

---

<b>Ce qu'il faut retenir</b>	<b>5</b>
<b>1. Profil des entreprises de la population de référence</b>	<b>7</b>
1.1. Selon le secteur d'activité et la taille	7
1.2. Comparaison à la structure économique nationale	8
1.2.1. Selon le secteur d'activité	9
1.2.2. Selon la taille	9
1.2.3. Effectifs concernés	10
<b>2. Investissement global selon le profil des entreprises</b>	<b>11</b>
2.1. Investissement global	11
2.1.1. Selon le secteur d'activité	11
2.1.2. Selon la taille	12
2.2. Investissement direct en formation par rapport à la masse salariale	13
2.2.1. Selon le secteur d'activité	13
2.2.2. Selon la taille	14
2.3. Durée moyenne des formations et nombre de participations par salariés	15
2.3.1. Selon le secteur d'activité	15
2.3.2. Selon la taille	17
2.4. Investissement direct moyen par participant	18
2.4.1. Selon le secteur d'activité	18
2.4.2. Selon la taille	19
<b>3. Investissement global selon le domaine de formation</b>	<b>20</b>
3.1. Investissement global	20
3.2. Durée moyenne des formations selon le domaine de formation et selon le secteur d'activité	21
<b>4. Composantes de l'investissement direct en formation et coût moyen d'une heure de formation</b>	<b>22</b>
4.1. Composantes de l'investissement direct en formation	22
4.2. Composantes du coût de la formation selon le domaine de formation	24
4.3. Coût moyen d'une heure de formation selon le secteur d'activité et selon le domaine de formation	25
<b>5. Participation aux formations</b>	<b>27</b>
5.1. Selon le sexe	27
5.2. Selon le statut professionnel	27
5.3. Répartition des participations selon le secteur d'activité	28
5.3.1. Nombre moyen de participations par salariés selon le sexe	28
<b>6. Méthodes et définitions</b>	<b>29</b>
6.1. Approche méthodologique	29
6.1.1. Population de référence	29
6.1.2. Approche groupe	29
6.1.3. Disponibilité des données	29
6.1.4. Comparaison à la structure économique nationale	30
6.1.5. Nomenclature statistique des activités économiques (NACELEX Rév. 2)	32
6.2. Définitions	32
6.2.1. Investissement direct en formation	32
6.2.2. Types de formation éligibles	33
6.2.3. Masse salariale	33
6.2.4. Domaines de formation	33
<b>Annexes</b>	<b>34</b>
Annexe 1: Répartition de l'investissement global pour chaque secteur d'activité selon le domaine de formation – 2008	34
Annexe 2: Décomposition de l'investissement direct en formation selon le secteur d'activité – 2008	34
Annexe 3: Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne – version luxembourgeoise révisée (NACELEX Rév. 2)	36
Annexe 4: Liste des tableaux et graphiques	38

Formastat se scinde désormais en deux publications principales:

**Pratiques de formation**

Analyse de l'activité de formation des entreprises (présent document)

**Cofinancement public**

Analyse de la contribution de l'État à la formation des entreprises (publication à venir)

Formastat "Pratiques de formation" est une étude annuelle, à caractère quantitatif, portant sur les entreprises qui introduisent une demande de cofinancement étatique en matière de Formation Professionnelle Continue (FPC)<sup>1</sup>. Élaborée par l'INFPC et le ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP), elle a pour objectif d'affiner le regard sur le comportement des entreprises qui font appel au cofinancement public.

La quatrième édition (2010) se rapporte à l'exercice 2008.

Ce rapport d'analyse rend compte de travaux statistiques relatifs à l'investissement en formation des entreprises concernées par l'aide de l'État. Il permet d'établir des indicateurs qui constituent de précieux instruments de pilotage pour ces entreprises. Sa fonction de reporting en fait également un outil de communication privilégié à destination des diverses parties prenantes.

Les résultats sont présentés suivant cinq chapitres auxquels s'ajoute un volet méthodologique.

Le premier chapitre a pour objectif de caractériser les entreprises concernées selon un angle d'observation macroéconomique: quels sont les secteurs d'activité représentés, quelles sont les parts respectives des grandes, petites et très petites entreprises par secteur d'activité, quels sont les effectifs touchés, quel est l'effort de formation des entreprises...?

Le deuxième chapitre analyse l'investissement en formation selon le profil des entreprises, à travers un certain nombre d'indicateurs: investissement financier, investissement moyen des entreprises par rapport à la masse salariale, heures consacrées à la formation, durée moyenne de la formation...

Le troisième chapitre met l'accent sur l'investissement dans les différents domaines de formation (Langues, Informatique, Management...).

Le quatrième chapitre se concentre sur la composition de l'investissement en formation (poids des différents coûts) et le coût horaire moyen des formations selon le domaine et le secteur d'activité.

Le cinquième chapitre traite de la participation aux formations des salariés et de l'influence du sexe et du statut professionnel.

Le volet méthodologique fournit les éléments nécessaires à une lecture éclairée.

L'édition 2010 utilise l'adaptation luxembourgeoise (NACELUX Rév. 2) de la nouvelle version de la Nomenclature statistique des activités économiques dans l'Union européenne (NACE Rév. 2).

---

<sup>1</sup> Section 2 du chapitre II du titre IV du livre V du Code du travail.

#### **Profil des entreprises qui sollicitent l'aide financière de l'État**

- En 2008, le nombre de demandes de cofinancement s'élève à 741. Il est en augmentation de près de 40 % par rapport à 2007.
- 17 % des entreprises privées, de 10 salariés et plus, exerçant au Luxembourg, demandent l'aide de l'État en matière de Formation Professionnelle Continue (FPC).
- Le soutien financier de l'État à la FPC touche théoriquement 43 % des salariés du secteur privé de l'économie luxembourgeoise.

#### **Investissement global selon le profil des entreprises**

- En 2008, l'investissement direct total en formation, calculé à partir des 741 demandes de cofinancement, s'élève à 200 millions d'euros, ce qui représente, en moyenne, 3 % de la masse salariale.
- Près de 4 millions d'heures sont consacrées à la formation et sont réparties entre plus de 470 000 participants (un salarié pouvant être plusieurs fois participant).
- Les quatre plus gros montants investis sont détenus par les mêmes secteurs d'activité qu'en 2007. Ils totalisent les plus grands nombres d'heures de formation et de participants: "Activités financières et d'assurance", "Activités spécialisées, scientifiques et techniques", "Industrie manufacturière" et "Transports et entreposage".
- Les entreprises de plus de 100 salariés concentrent 85 % de l'investissement direct en formation, 82 % du nombre d'heures de formation et 90 % des participants. Ces entreprises représentent également 86 % des salariés des entreprises qui soumettent une demande de cofinancement.
- Chaque salarié suit théoriquement 3,7 formations, d'une durée moyenne de 8,3 heures.
- Plus les entreprises sont grandes, plus le nombre moyen de participations par salarié est élevé, tandis que la durée moyenne des formations et l'investissement direct moyen par participant diminuent.
- D'une manière générale, le nombre moyen de participations par salarié est en hausse par rapport à 2007, mais la durée moyenne des formations, l'investissement direct moyen par participant et l'investissement direct moyen par salarié sont en baisse.

#### **Investissement global selon le domaine de formation**

- Les plus grandes parts de l'investissement en formation (37 %), du nombre d'heures de formation (35 %) et du nombre de participants (42 %) sont consacrées au domaine "Technique/métiers". Cependant, l'importance de ce domaine est en recul par rapport à 2007.
- Tous secteurs confondus, les formations "Adaptation au poste de travail" sont les plus longues, en moyenne 5 jours.
- La durée moyenne des formations diminue dans tous les domaines, hormis "Informatique/bureautique" et "Finances, comptabilité et droit".

### **Composantes de l'investissement direct en formation et coût moyen d'une heure de formation**

- Les coûts liés aux participants (salaires des participants, frais de déplacement, d'hébergement et de restauration) représentent 59 % de l'investissement direct total en formation.
- Quel que soit le domaine de formation ou le secteur d'activité, les coûts liés aux participants représentent plus de la moitié de l'investissement en formation.
- Le coût moyen d'une heure de formation varie du simple à plus du double en fonction du secteur d'activité: de 26 euros pour les entreprises du secteur "Hébergement et restauration" à 65 euros pour les entreprises du secteur "Transports et entreposage".
- Le coût moyen d'une heure de formation selon le secteur d'activité ou selon le domaine de formation est stable en comparaison à 2007.

### **Participation aux formations**

- Les dirigeants et les cadres participent à plus de formations que les salariés qualifiés et non qualifiés.
- Dans la majorité des secteurs, à l'exception des secteurs "Autres activités de services", "Activités spécialisées, scientifiques et techniques", "Construction", "Activités immobilières" et "Transports et entreposage", les hommes suivent légèrement plus de formations que les femmes.
- L'augmentation du nombre de participations moyen par salarié par rapport à 2007 se produit sans distinction de sexe ni de statut professionnel.

# 1. Profil des entreprises de la population de référence<sup>2</sup>

## 1.1. Selon le secteur d'activité et la taille

Tableau 1  
Répartition des entreprises/approches groupe selon le secteur d'activité et la taille des entreprises – 2008

NACE Rév. 2 <sup>3</sup>	Activité économique	Nombre d'entreprises selon la taille (2008)								
		1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 à 499 salariés	500 à 999 salariés	1000 et + salariés	Total
A	Agriculture	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B	Industries extractives	1	0	0	0	0	0	0	0	1
C	Industrie manufacturière	1	6	22	15	18	16	6	3	87
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0	0	1	1	1	0	1	0	4
E	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1	0	0	2	0	1	0	0	4
F	Construction	6	17	29	24	18	11	1	0	106
G	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	12	13	29	22	13	3	4	1	97
H	Transports et entreposage	0	1	3	6	2	4	0	3	19
I	Hébergement et restauration	0	0	1	1	4	0	2	0	8
J	Information et communication	8	16	16	17	11	2	1	1	72
K	Activités financières et d'assurance	25	9	14	18	23	24	9	7	129
L	Activités immobilières	2	3	1	0	1	0	0	0	7
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	24	17	32	21	14	4	4	3	119
N	Activités de services administratifs et de soutien	5	7	4	7	5	1	2	2	36
P	Enseignement	4	4	0	0	0	0	0	0	8
Q	Santé humaine et action sociale	0	0	2	8	10	3	2	2	27
R	Arts, spectacles et activités récréatives	0	0	2	0	1	0	0	0	3
S	Autres activités de services	5	2	4	6	0	0	0	0	17
<b>Tous secteurs confondus</b>		<b>94</b>	<b>95</b>	<b>160</b>	<b>148</b>	<b>121</b>	<b>69</b>	<b>32</b>	<b>22</b>	<b>741</b>

Source: INFPC

En 2008, la population de référence se compose de 741 demandes de cofinancement. Ce nombre est en augmentation de près de 40 % par rapport à 2007.

Les secteurs "Activités financières et d'assurance" (17 % des demandes), "Activités spécialisées, scientifiques et techniques" (16 %) et "Construction" (14 %) affichent les plus grandes parts des demandes. Ensemble, ils totalisent près de la moitié d'entre elles.

<sup>2</sup> voir 6.1.1.

<sup>3</sup> voir annexe 3.

#### Encadré 1

##### Approche groupe

Une demande de cofinancement peut être présentée par et au nom d'une seule entreprise (par exemple une société mère), pour elle-même et plusieurs ou l'ensemble des entreprises du groupe qu'elle représente. Les entreprises concernées doivent être légalement établies au Luxembourg et y exercer principalement leur activité.

Les données renseignées dans la demande de cofinancement concernent le groupe. Lors de l'analyse de ces données, il n'est techniquement pas possible de les réaffecter à chacune des unités composant le groupe. C'est pour cette raison que chaque groupe est considéré comme une seule entreprise. Le nombre d'entreprises étudiées est donc sous-estimé.

#### Évolution 2007-2008

Entre 2007 et 2008, le nombre de demandes augmente dans l'ensemble des secteurs. Il double dans les secteurs "Activités de services administratifs et de soutien" (il passe de 16 à 33) et "Enseignement" (il passe de 4 à 8). La part des demandes de cofinancement selon le secteur d'activité est stable par rapport à 2007.

Le nombre de demandes de cofinancement augmente également au sein de chaque classe de taille. Le nombre de demandes émanant des entreprises de moins de 50 salariés augmente de 53 % (+ 121 demandes), ayant pour conséquence un accroissement de la représentation de ces entreprises dans la population de référence. En 2008, elles représentent 47 % des entreprises qui introduisent une demande de cofinancement, contre 43 % en 2007.

## 1.2. Comparaison à la structure économique nationale

#### Encadré 2

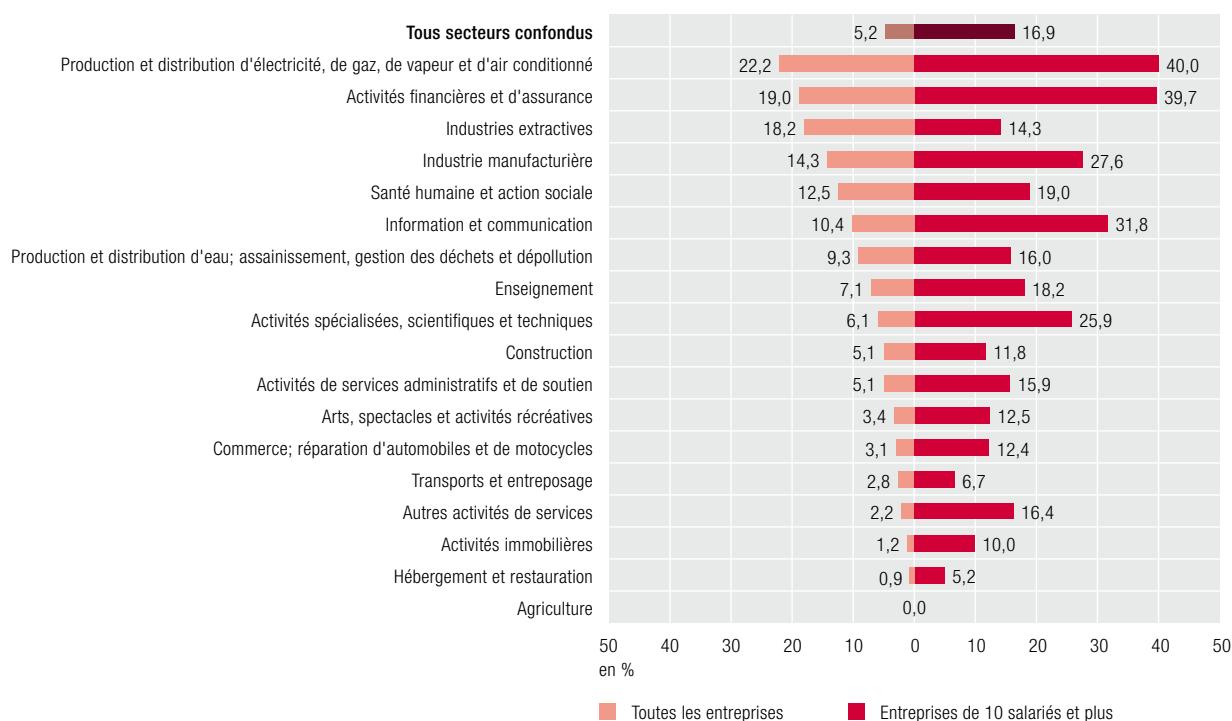
##### Approche méthodologique pour la comparaison à la structure économique nationale

Pour effectuer la comparaison entre les données sur les demandes de cofinancement et les données sur la structure économique nationale, il a été nécessaire de procéder à quelques ajustements. En effet, les entreprises définies par le Service central de la statistique et des études économiques (Statec) et les entreprises au sens des approches groupe (voir encadré 1 ci-dessus), présentées dans cette publication, n'ont pas la même structure. Il a donc fallu décomposer les approches groupe en isolant les unités qui les constituent, afin de créer des structures d'entreprises comparables à celles définies par le Statec (voir 6.1.4.).

## 1.2.1. Selon le secteur d'activité

Graphique 1<sup>4</sup>

Taux de participation des entreprises de la population de référence par rapport à la structure économique nationale selon le secteur d'activité des entreprises (voir tableau 11) – 2008



Sources: INFPC et Statec

En 2008, 5 % des entreprises établies au Luxembourg et présentes dans le répertoire des entreprises (voir 6.1.4.) introduisent une demande de cofinancement en matière de FPC.

Si l'on considère uniquement les entreprises de 10 salariés et plus, les entreprises de la population de référence représentent 17 % des entreprises luxembourgeoises.

## 1.2.2. Selon la taille

Tableau 2

Taux de participation des entreprises de la population de référence par rapport à la structure économique nationale selon la taille des entreprises – 2008

Nombre de salariés	Nombre d'entreprises dans la structure économique nationale		Nombre d'entreprises dans la population de référence		Taux de participation des entreprises de la population de référence par rapport à la structure économique nationale (en %)
	Nombre	Total (en %)	Nombre	Total (en %)	
1 à 9	11 468	74,9	142	18,0	1,2
10 à 19	1 830	11,9	119	15,0	6,5
20 à 49	1 215	7,9	192	24,3	15,8
50 à 99	413	2,7	130	16,4	31,5
100 à 249	242	1,6	102	12,9	42,1
250 et plus	150	1,0	106	13,4	70,7
<b>Total</b>	<b>15 318</b>	<b>100</b>	<b>791</b>	<b>100</b>	<b>5,2</b>

Sources: INFPC et Statec

<sup>4</sup> Lecture: Dans le secteur d'activité "Industrie manufacturière" de l'économie luxembourgeoise, 14,3 % des entreprises soumettent une demande de cofinancement. Si l'on considère uniquement les entreprises de plus de 10 salariés de ce secteur, 27,6 % d'entre elles soumettent une demande.

Les entreprises de plus grande taille font le plus appel au cofinancement de l'État.

Nous supposons ici que les entreprises de moyenne et de grande taille possèdent des structures d'organisation et de mise en œuvre des formations qui leur permettent de s'adapter plus facilement aux exigences légales. Par ailleurs, l'aide financière de l'État étant octroyée en pourcentage de l'investissement éligible, les sommes en jeu sont plus importantes pour les moyennes et les grandes entreprises et contribuent partiellement à leur engouement.

Si l'on considère la taille des entreprises, la population de référence n'est pas représentative de la structure économique nationale.

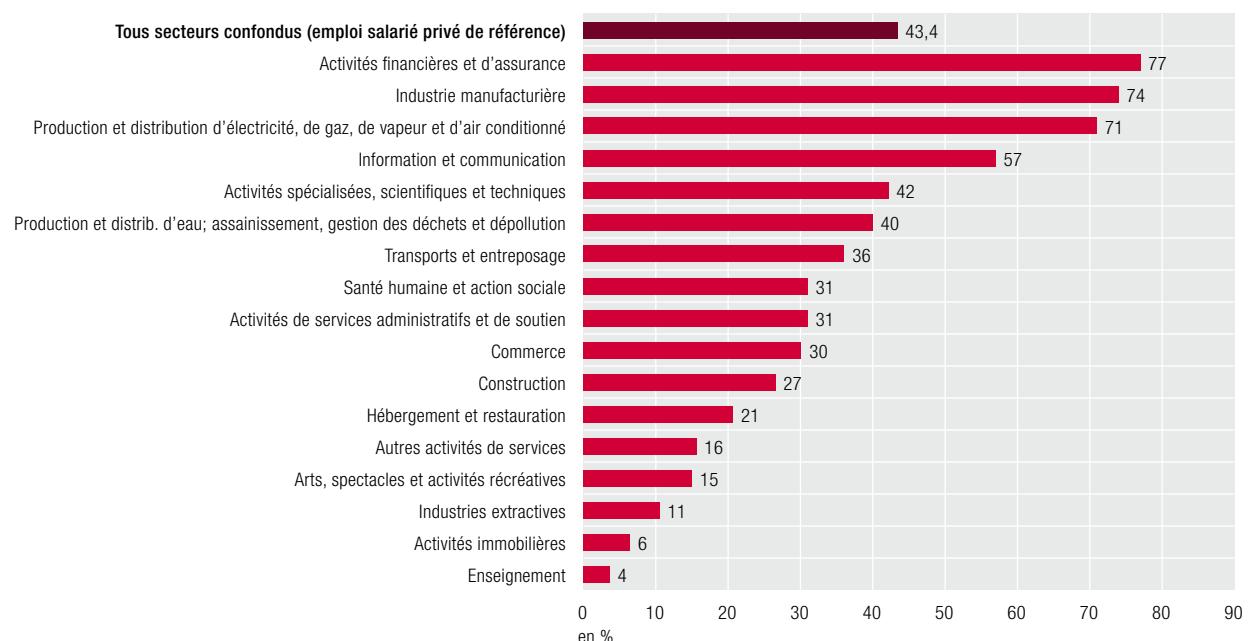
À l'échelle nationale, 75 % des entreprises occupent moins de 10 salariés, alors que les entreprises appartenant à cette classe de taille ne constituent que 18 % des entreprises introduisant une demande de cofinancement.

Deux entreprises sur trois, qui soumettent une demande, sont des entreprises de plus de 20 salariés. Ces entreprises ne représentent que 13 % de l'économie nationale. La différence est encore plus marquante si l'on considère les entreprises de plus de 50 salariés. Elles représentent 43 % de la population de référence et seulement 5 % au niveau national.

### 1.2.3. Effectifs concernés

Graphique 2

Taux d'effectifs concernés par la législation FPC selon le secteur d'activité des entreprises (voir tableau 12) – 2008



Sources: INFPC, Statec et Inspection Générale de la Sécurité Sociale (IGSS)

En 2008, les 741 demandes de cofinancement, composées des 878 entreprises (voir 6.1.4.), emploient 126 115 personnes, soit plus de 43 % de l'ensemble des salariés de l'économie luxembourgeoise (emploi salarié privé de référence, voir tableau 13). Ce pourcentage est en augmentation de 3,8 points par rapport à 2007.

Les demandes qui proviennent des secteurs "Activités financières et d'assurance" et "Industrie manufacturière" concernent 3 salariés sur 4 de ces secteurs. Ce sont également les secteurs dans lesquels on trouve les plus forts pourcentages d'entreprises qui introduisent une demande.

## 2. Investissement global selon le profil des entreprises

### 2.1. Investissement global<sup>5</sup>

#### 2.1.1. Selon le secteur d'activité

Tableau 3

Tableau synoptique de l'investissement global en formation selon le secteur d'activité des entreprises – 2008

NACE Rév. 2	Activité économique	Demandes <sup>6</sup>		Investissement direct en formation		Heures de formations		Participants		Salariés	
		Nombre	Total (%)	Euros	Total (%)	Heures	Total (%)	Nombre	%	Nombre	%
K	Activités financières et d'assurance	129	17,4	60 872 582	30,4	970 431	24,6	135 830	28,7	32 074	25,4
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	119	16,1	35 609 026	17,8	654 005	16,6	92 455	19,5	13 848	11,0
C	Industrie manufacturière	87	11,7	30 102 993	15,0	758 332	19,2	107 467	22,7	21 770	17,3
H	Transports et entreposage	19	2,6	27 197 224	13,6	416 376	10,6	38 633	8,2	9 272	7,4
J	Information et communication	72	9,7	10 665 434	5,3	187 953	4,8	13 020	2,8	7 964	6,3
G	Commerce	97	13,1	10 499 493	5,2	281 205	7,1	20 448	4,3	12 123	9,6
F	Construction	106	14,3	9 236 415	4,6	255 977	6,5	17 521	3,7	9 943	7,9
Q	Santé humaine et action sociale	27	3,6	8 986 083	4,5	214 486	5,4	24 936	5,3	7 577	6,0
N	Activités de services administratifs et de soutien	33	4,5	2 898 911	1,4	96 380	2,4	10 179	2,2	7 046	5,6
S	Autres activités de services	17	2,3	920 281	0,5	32 779	0,8	2 368	0,5	681	0,5
I	Hébergement et restauration	8	1,1	668 968	0,3	25 594	0,6	5 171	1,1	1 971	1,6
L	Activités immobilières	7	0,9	255 919	0,1	6 246	0,2	208	<0,1	249	0,2
P	Enseignement	8	1,1	83 781	<0,1	2 108	0,1	116	<0,1	82	0,1
B, D, E et R	Autres <sup>7</sup>	12	1,6	2 195 415	1,1	38 334	1,0	4 578	1,0	1 515	1,2
<b>Tous secteurs confondus</b>		<b>741</b>	<b>100</b>	<b>200 192 526</b>	<b>100</b>	<b>3 940 206</b>	<b>100</b>	<b>472 930</b>	<b>100</b>	<b>126 115</b>	<b>100</b>

Lecture: par le jeu d'arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100 %.

Source: INFPC

En 2008, l'investissement direct en formation, calculé à partir des 741 demandes de cofinancement, s'élève à 200 millions d'euros. Les entreprises consentent près de 4 millions d'heures de formation, réparties entre plus de 470 000 participants (un salarié pouvant être plusieurs fois participant).

Les quatre plus gros montants investis sont détenus par les mêmes secteurs qu'en 2007. Ils totalisent les plus grands nombres d'heures de formation et de participants: "Activités financières et d'assurance", "Activités spécialisées, scientifiques et techniques", "Industrie manufacturière" et "Transports et entreposage". Les trois premiers possèdent également les plus grands effectifs salariés.

<sup>5</sup> L'investissement global est caractérisé par trois indicateurs: l'investissement direct en formation (voir 6.2.1.), le nombre d'heures de formation et le nombre de participants.

<sup>6</sup> voir 6.1.1. et 6.1.2.

<sup>7</sup> Autres: "Industries extractives" (section B), "Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné" (section D), "Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution" (section E), "Arts, spectacles et activités créatives" (section R).

## Évolution 2007-2008

Tous secteurs confondus, les trois indicateurs qui résument l'investissement global sont en augmentation par rapport à 2007. L'investissement direct en formation augmente de 13,8 %, le nombre d'heures de formation de 14,4 % et le nombre de participants de 22,8 %.

Mises en regard des 40 % d'accroissement du nombre de demandes de cofinancement, ces variations semblent peu élevées. Ceci tient à deux explications majeures. La première explication est que l'augmentation du nombre de demandes concerne, en majorité, des entreprises de moins de 50 salariés (+ 53 %) et engendre une hausse de l'effectif salarié total de 16 %. Comme l'investissement en formation est lié au nombre de salariés, une augmentation du nombre d'entreprises de petite ou moyenne taille a une influence sur la variation de l'investissement total moins marquée qu'un accroissement du nombre d'entreprises de grande taille.

La seconde explication réside sans doute dans la période de crise économique qui a débuté au dernier trimestre 2008 et qui peut avoir constraint certaines entreprises à réduire leur investissement en formation. On relève effectivement une légère baisse de l'investissement direct moyen par salarié, tous secteurs confondus, passant de 1 620 euros en 2007 à 1 587 euros en 2008.

Lorsque l'on étudie les évolutions des indicateurs de l'investissement global selon le secteur d'activité, on note que dans certains secteurs ils ne suivent pas la tendance générale.

Dans le secteur "Industrie manufacturière", malgré une hausse du nombre de demandes de + 47,5 %, les montants investis et les volumes d'heures diminuent (respectivement - 1,5 % et - 5,8 %). Le nombre de participants appartenant à ce secteur est toutefois en hausse (+ 18,7 %).

Dans le secteur "Activités de services administratifs et de soutien", les trois indicateurs résumant l'investissement global sont en baisse par rapport à 2007, alors que le nombre de demandes de cofinancement émanant de ce secteur double.

Hormis ces deux secteurs, aucun autre n'enregistre une baisse de l'investissement global.

Seul le secteur "Activités immobilières" connaît une hausse concomitante du nombre de demandes et de l'investissement financier, au détriment du nombre d'heures de formation et du nombre de participants.

### 2.1.2. Selon la taille

Tableau 4

Tableau synoptique de l'investissement global en formation selon la taille des entreprises – 2008

Nombre de salariés	Demandes		Investissement direct en formation		Heures de formations		Participants		Salariés	
	Nombre	Total (%)	Euros	Total (%)	Heures	Total (%)	Nombre	Total (%)	Nombre	Total (%)
1 à 9	94	12,7	1 280 320	0,6	29 138	0,7	1 791	0,4	443	0,4
10 à 19	95	12,8	2 417 180	1,2	58 034	1,5	3 127	0,7	1 332	1,1
20 à 49	160	21,6	8 837 531	4,4	209 287	5,3	13 358	2,8	5 291	4,2
50 à 99	148	20,0	17 274 660	8,6	410 026	10,4	28 532	6,0	10 471	8,3
100 à 249	121	16,3	26 714 565	13,3	529 232	13,4	53 884	11,4	19 247	15,3
250 à 499	69	9,3	34 751 515	17,4	625 573	15,9	83 178	17,6	23 898	18,9
500 à 999	32	4,3	33 357 303	16,7	698 207	17,7	83 939	17,7	21 687	17,2
1 000 et plus	22	3,0	75 559 452	37,7	1 380 709	35,0	205 121	43,4	43 746	34,7
<b>Total</b>	<b>741</b>	<b>100</b>	<b>200 192 526</b>	<b>100</b>	<b>3 940 206</b>	<b>100</b>	<b>472 930</b>	<b>100</b>	<b>126 115</b>	<b>100</b>

Lecture: par le jeu d'arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100 %.

Source: INFPC

L'investissement global en formation est proportionnel à la classe de taille des entreprises qui sollicitent l'aide de l'État.

Les entreprises de plus de 100 salariés concentrent 85 % de l'investissement direct en formation, 82 % du nombre d'heures de formation et 90 % des participants. Ces entreprises représentent également 86 % des salariés des entreprises qui soumettent une demande de cofinancement.

### Évolution 2007-2008

Comparativement à 2007, l'importance des entreprises de plus de 100 salariés est en léger recul.

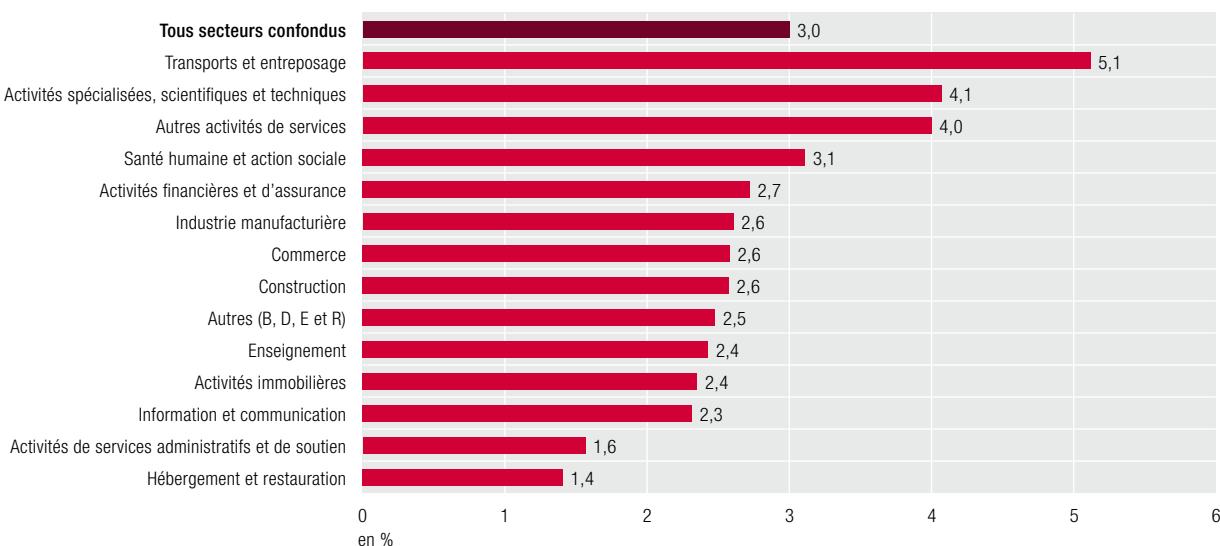
Le nombre de demandes en provenance des entreprises de moins de 100 salariés est en forte croissance (+ 52 %). Il en est de même des montants investis (+ 51 %), du nombre d'heures de formation (+ 61 %) et du nombre de participants (+ 48 %). Le poids de ces entreprises, au sein de la population de référence, est plus important tant en nombre qu'en investissement global.

## 2.2. Investissement direct en formation par rapport à la masse salariale

### 2.2.1. Selon le secteur d'activité

Graphique 3

Investissement direct en formation par rapport à la masse salariale selon le secteur d'activité des entreprises – 2008



Source: INFPC

L'investissement direct en formation des entreprises de la population de référence représente, en moyenne, 3 % de la masse salariale, c'est-à-dire 3 % du montant total libéré par ces entreprises pour la rémunération brute de leur personnel.

L'investissement direct en formation par rapport à la masse salariale diffère largement entre les secteurs: de 5 % pour le secteur "Transports et entreposage" à 1,4 % pour le secteur "Hébergement et restauration".

Si l'on considère les entreprises une à une, ce ratio varie fortement, mais une entreprise sur deux investit plus de 2,8 % de sa masse salariale en formation.

## Évolution 2007-2008

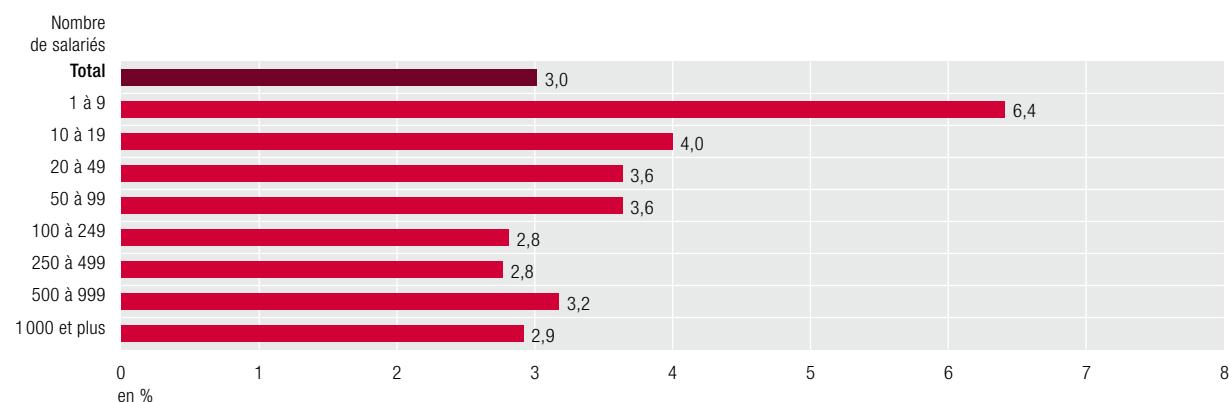
La valeur de l'investissement direct en formation par rapport à la masse salariale est en baisse de 0,4 point de pour cent par rapport à 2007.

Ceci est vérifié pour tous les secteurs, hormis les secteurs suivants, pour lesquels l'investissement direct en formation par rapport à la masse salariale augmente: "Autres activités de services" (+ 1,4 point), "Transports et entreposage" (+ 1 point), "Santé humaine et action sociale" (+ 0,3 point) et "Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles" (+ 0,1 point).

### 2.2.2. Selon la taille

Graphique 4

Investissement direct en formation par rapport à la masse salariale selon la taille des entreprises – 2008



Source: INFPC

### Encadré 3

#### Focus sur les entreprises de 1 à 9 salariés

Une analyse plus détaillée des entreprises de la classe de taille de 1 à 9 salariés apporte un début d'explication quant au fait que ces entreprises affichent des valeurs remarquables pour certains indicateurs:

- La part des dirigeants et des cadres parmi les participants est plus importante dans ces entreprises. Ceci génère, du fait du montant des salaires, un investissement plus important par rapport à la masse salariale. Il en est de même pour l'investissement par salarié et l'investissement par participant.
- On note, d'une année à l'autre, une rotation importante au niveau des entreprises de petite taille. En effet, certaines d'entre elles ne sont pas régulières et choisissent probablement de soumettre une demande de cofinancement les années où les investissements en formation sont les plus conséquents.

Les entreprises de plus de 100 salariés concentrent les investissements directs en formation et les effectifs salariés les plus importants. De ce fait, elles influencent fortement la valeur moyenne de l'investissement direct par rapport à la masse salariale de l'ensemble des entreprises.

## Évolution 2007-2008

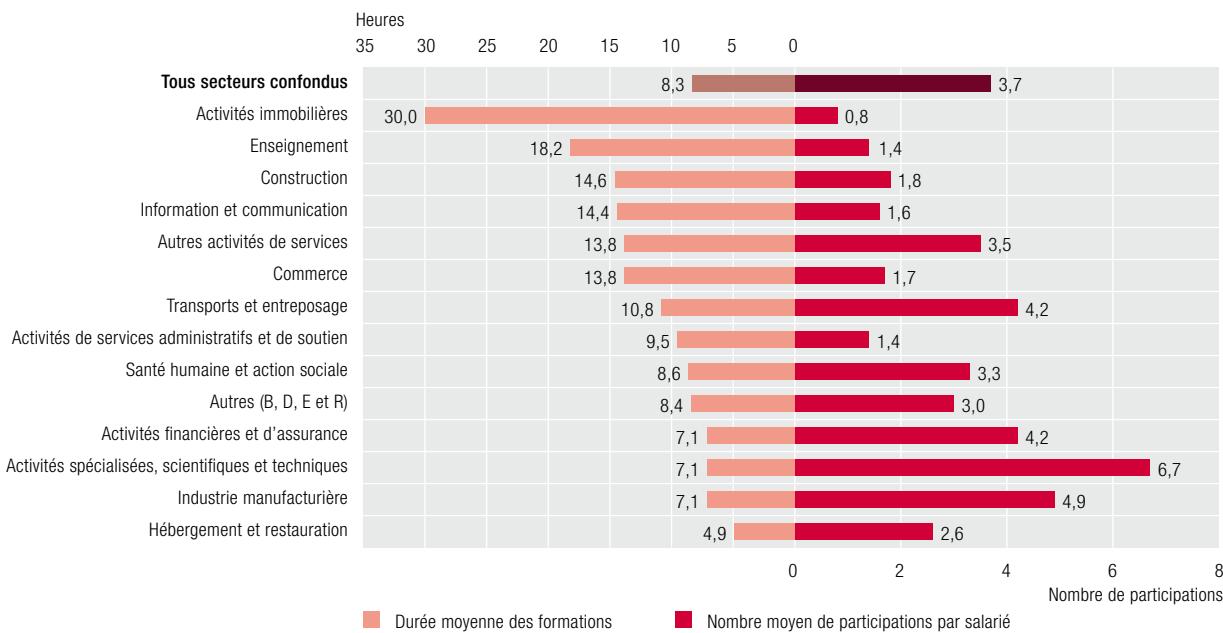
En 2008, l'investissement direct en formation par rapport à la masse salariale diminue pour toutes les classes de taille, sauf pour les entreprises de 10 à 19 salariés (+ 0,4 point de pour cent). Il est stable pour les entreprises de 20 à 49 salariés et de plus de 1 000 salariés.

## 2.3. Durée moyenne des formations et nombre de participations par salarié

### 2.3.1. Selon le secteur d'activité

Graphique 5<sup>8</sup>

Durée moyenne des formations et nombre moyen de participations par salarié selon le secteur d'activité des entreprises – 2008



Source: INFP

En 2008, chaque salarié suit théoriquement 3,7 formations, contre 3,5 en 2007.

#### Encadré 4

##### Durée moyenne d'une formation

Nombre d'heures de formation divisé par nombre de participants.

La durée moyenne d'une formation est de 8,3 heures, en baisse d'une demi-heure par rapport à 2007. Cette valeur varie considérablement d'un secteur d'activité à l'autre: d'un peu plus d'une demi-journée dans le secteur "Hébergement et restauration" à près de 4 jours dans le secteur "Activités immobilières".

On observe également de fortes variations entre les entreprises de la population de référence. Cependant, dans la moitié des entreprises, les participants suivent des formations d'une durée moyenne supérieure à un jour et demi (13 heures). La valeur de cette médiane est stable par rapport à 2007.

La répartition du nombre de participations moyen par salarié pour chaque entreprise de la population de référence est également très étendue. Dans la moitié d'entre elles, les salariés suivent plus de 2 formations, légèrement plus qu'en 2007 (1,8).

Il semble qu'un nombre de participations élevé soit associé à des formations de courtes durées et qu'un nombre de participations faible soit associé à des sessions longues.

Dans le secteur "Activités immobilières", il est certain que les salariés ne participent pas tous à une formation (nombre moyen de participations inférieur à 1).

Bien que les salariés des entreprises du secteur d'activité "Hébergement et restauration" suivent théoriquement 2,6 formations au cours de l'année 2008, ce sont les formations les plus courtes.

<sup>8</sup> Lecture: Dans le secteur d'activité "Industrie manufacturière", les formations durent, en moyenne, 7,1 heures et les salariés participant, en moyenne, à 4,9 formations.

Ce secteur d'activité a également les investissements directs moyens par salarié et par participant parmi les plus faibles (voir graphique 7). On peut en déduire que les salariés de ce secteur suivent des formations de courte durée et d'un coût peu élevé.

### Évolution 2007-2008

Le nombre moyen de participations à des formations par salarié augmente dans tous les secteurs d'activité, à l'exception des secteurs "Enseignement" (- 0,8 formation), "Activités de services administratifs et de soutien" (- 0,5 formation), "Activités spécialisées, scientifiques et techniques" (- 0,3 formation), "Activités immobilières" (- 0,2 formation) et "Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles" (- 0,1 formation).

L'augmentation la plus remarquable a lieu dans le secteur "Autres activités de services": les salariés suivent 1,7 formation de plus qu'en 2007.

La durée moyenne des formations diminue dans la majeure partie des secteurs d'activité, notamment dans le secteur "Autres activités de services" (- 10,7 heures). Elle augmente dans le secteur "Enseignement" (+ 5 heures) et "Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles" (+ 2,5 heures) et demeure stable dans les secteurs "Construction", "Santé humaine et action sociale", "Transports et entreposage" et "Activités spécialisées, scientifiques et techniques".

**Tableau 5  
Nombre moyen d'heures de formation par salarié selon le secteur d'activité des entreprises – 2008**

NACE Rév. 2	Activité économique	Nombre moyen d'heures de formation par salarié
	Tous secteurs confondus	31,2
S	Autres activités de services	48,1
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	47,2
H	Transports et entreposage	44,9
C	Industrie manufacturière	34,8
K	Activités financières et d'assurance	30,3
Q	Santé humaine et action sociale	28,3
F	Construction	25,7
P	Enseignement	25,7
B, D, E et R	Autres	25,3
L	Activités immobilières	25,1
J	Information et communication	23,6
G	Commerce	23,2
N	Activités de services administratifs et de soutien	13,7
I	Hébergement et restauration	13,0

Source: INPC

En 2008, chaque salarié suit, en moyenne, 4 jours de formation, comme en 2007. Le nombre moyen d'heures de formation par salarié varie selon les secteurs d'activité: de 1,5 jour dans le secteur "Hébergement et restauration" à 6 jours dans le secteur "Autres activités de services". Si l'on considère les entreprises une à une, les salariés de la moitié d'entre elles suivent, en moyenne, plus de 3,5 jours (28 heures) de formation.

### Évolution 2007-2008

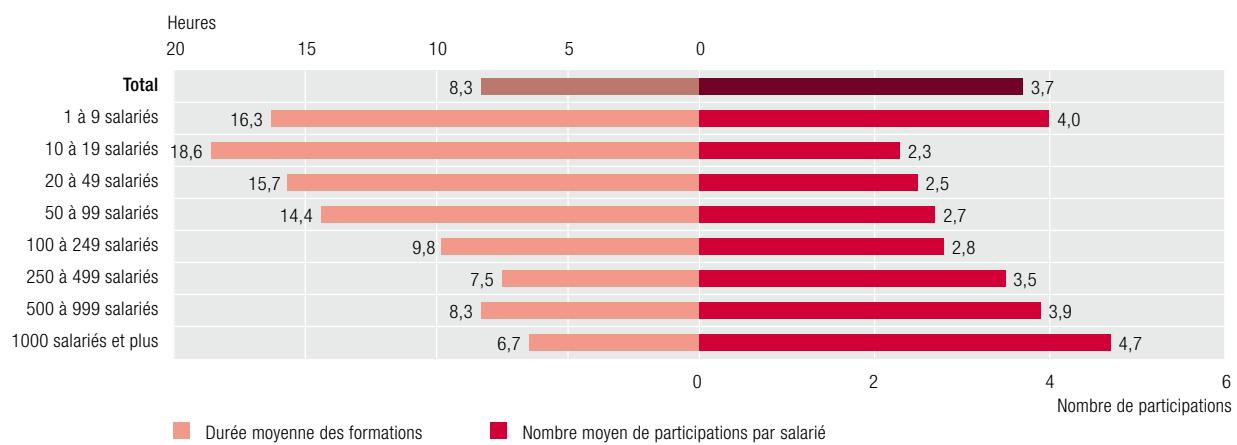
Même si, par un effet de structure, le nombre d'heures de formation par salarié, tous secteurs confondus, diminue entre 2007 et 2008, il augmente néanmoins dans huit secteurs d'activité sur quatorze. Les salariés du secteur "Transports et entreposage" bénéficient de 10 heures de formation de plus qu'en 2007. Le secteur "Activités immobilières" enregistre la plus forte baisse: - 9 heures.

Les commentaires ci-dessus tendent à démontrer une optimisation de l'investissement en formation de la part des entreprises dans la majeure partie des secteurs d'activité. Elles privilégiuent l'accès à la formation d'un plus grand nombre de salariés tout en réduisant la durée moyenne des formations.

### 2.3.2. Selon la taille

Graphique 6

Durée moyenne des formations et nombre moyen de participations par salarié selon la taille des entreprises – 2008



Source: INFP

En dehors de la classe de taille de 1 à 9 salariés (voir encadré 3 page 14), le nombre moyen de participations semble être proportionnel à la taille de l'entreprise. En revanche, la durée des formations décroît à mesure que la classe de taille augmente.

#### Évolution 2007-2008

Quelle que soit la classe de taille, la durée des formations diminue par rapport à 2007, sauf pour les entreprises de 10 à 19 salariés et de 50 à 99 salariés. Pour ces deux classes de taille, le nombre d'heures de formation (+ 92 % et + 45 %) augmente plus vite que le nombre de participants (+ 48 % et + 30 %).

Le nombre moyen de participations augmente pour toutes les classes de taille, en dehors des entreprises de 50 à 99 salariés (diminution de 0,4 formation).

Tableau 6

Nombre moyen d'heures de formation par salarié selon la taille des entreprises – 2008

Nombre de salariés	Nombre moyen d'heures de formation par salarié
1 à 9	65,8
10 à 19	43,6
20 à 49	39,6
50 à 99	39,2
100 à 249	27,5
250 à 499	26,2
500 à 999	32,2
1000 et plus	31,6
<b>Total</b>	<b>31,2</b>

Source: INFP

#### Évolution 2007-2008

Comparativement à 2007, le nombre moyen d'heures de formation par salarié augmente dans les petites entreprises (moins de 50 salariés) et dans les très grandes (1 000 salariés et plus).

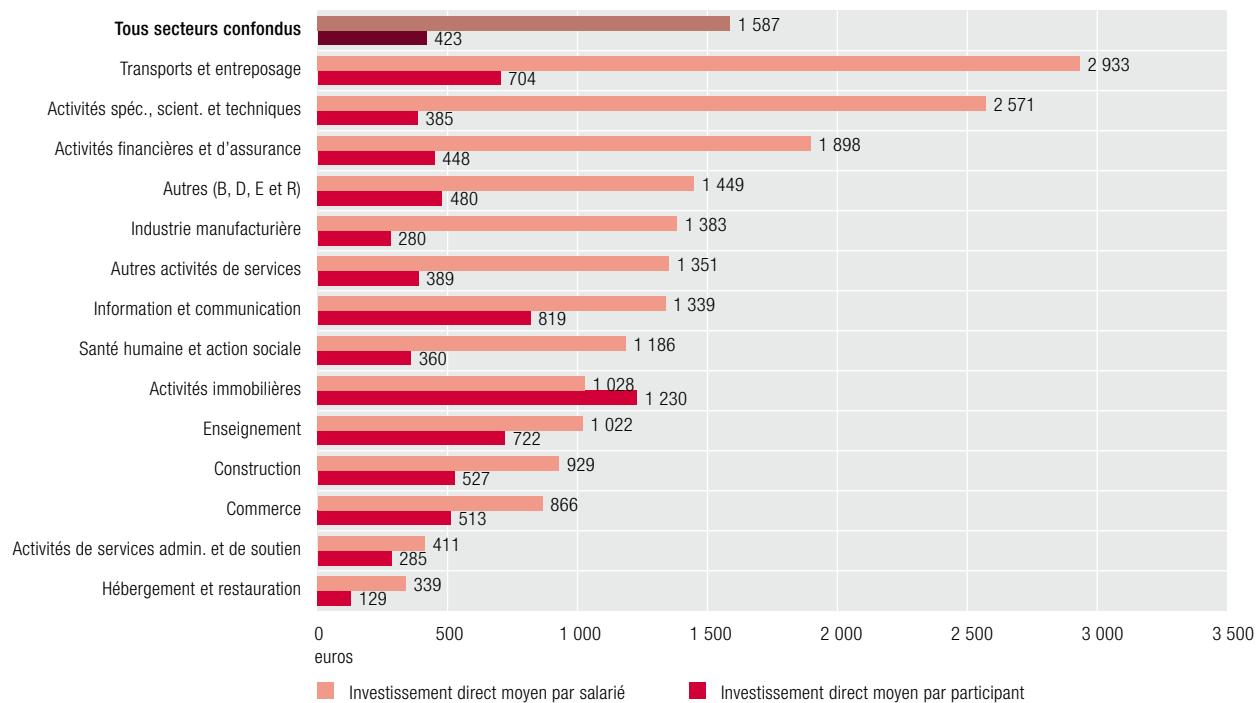
Malgré un accroissement du nombre de salariés et du nombre de participants, le nombre d'heures de formation diminue dans les entreprises de la classe 250 à 499 salariés (- 6 %) et dans celles de la classe 500 à 999 salariés (- 3,6 %). Par conséquent, la durée moyenne des formations et le nombre d'heures de formation par salarié de ces entreprises diminuent.

## 2.4. Investissement direct moyen par participant

### 2.4.1. Selon le secteur d'activité

Graphique 7

Investissement direct moyen par participant et par salarié selon le secteur d'activité des entreprises (en euros) – 2008



Source: INFP

Les entreprises concernées par les 741 demandes de cofinancement investissent, en moyenne, 423 euros par participant et 1 587 euros par salarié.

Les entreprises du secteur "Activités immobilières" investissent le plus par participant (1 230 euros). Néanmoins, les salariés de ce secteur sont ceux qui suivent le moins de formations (0,8 participation par salarié).

Les secteurs "Transports et entreposage", "Activités spécialisées, scientifiques et techniques" et "Activités financières et d'assurance" affichent les investissements directs moyens par salarié les plus élevés. Ces secteurs sont parmi ceux où le coût moyen d'une heure de formation (voir 4.3.) et le nombre d'heures moyen par salarié (voir 2.3.1.) sont les plus élevés.

On note une grande disparité entre les entreprises, mais une entreprise sur deux investit, en moyenne, 646 euros par participant et plus de 1 340 euros par salarié.

## Évolution 2007-2008

Par rapport à 2007, l'investissement direct moyen par participant et l'investissement direct moyen par salarié diminuent respectivement de 7 % et 2 % (soit - 34 euros et - 32 euros).

Ceci tend à confirmer la tendance mise en évidence dans les paragraphes précédents de cette analyse: les entreprises de la population de référence semblent vouloir optimiser leur investissement en formation, en augmentant le nombre de participations par salarié, mais en diminuant la durée des formations, l'investissement par participant et l'investissement par salarié.

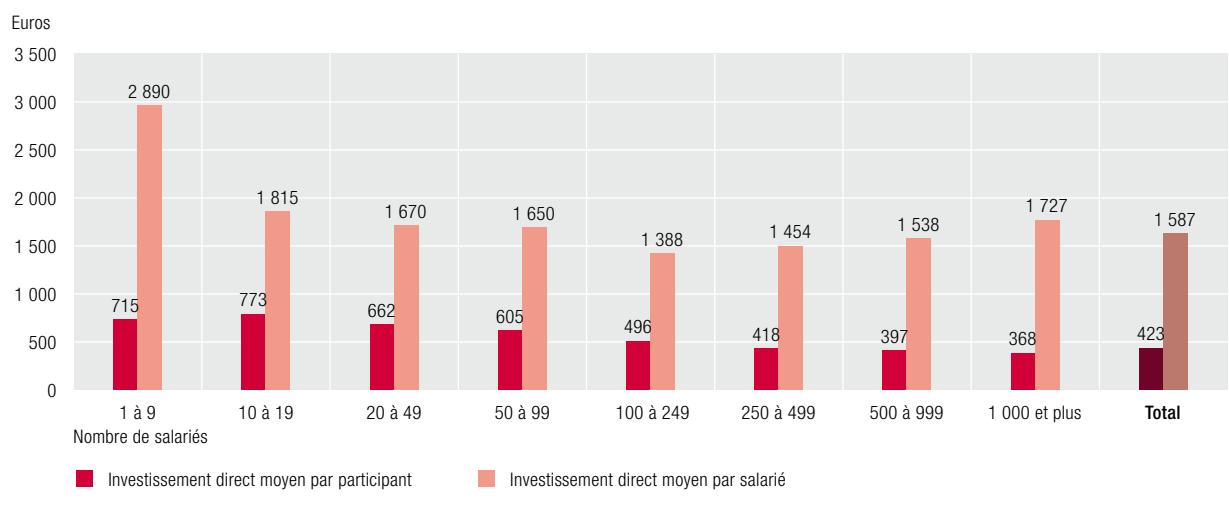
L'investissement moyen par participant diminue dans tous les secteurs d'activité, hormis "Activités de services administratifs et de soutien", "Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles", "Transports et entreposage", "Enseignement" et "Activités immobilières". Dans ces secteurs, le coût moyen d'une heure de formation est plus élevé qu'en 2007.

Parmi eux, quatre enregistrent également une baisse du nombre de participations par salarié: "Activités de services administratifs et de soutien", "Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles", "Enseignement" et "Activités immobilières". Ces secteurs se différencient de la tendance générale.

### 2.4.2. Selon la taille

Graphique 8

Investissement direct moyen par participant et par salarié selon la taille des entreprises (en euros) – 2008



Source: INFPC

En dehors des entreprises de 1 à 9 salariés (voir encadré 3 page 14), l'investissement direct moyen par participant diminue lorsque la classe de taille augmente.

Les entreprises des classes de taille 100 à 249 salariés, 250 à 499 salariés et 500 à 999 salariés ont un investissement direct moyen par salarié inférieur à la moyenne (1 587 euros).

### 3. Investissement global selon le domaine de formation

#### 3.1. Investissement global<sup>9</sup>

Tableau 7

Tableau synoptique de l'investissement global en formation selon le domaine de formation – 2008

Domaine de formation	Investissement en formation <sup>10</sup>		Heures de formations		Nombre de participants	
	Euros	Total (%)	Heures	Total (%)	Nombre	Total (%)
Technique/métiers	73 862 643	37,1	1 379 733	35,0	198 008	41,9
Adaptation au poste de travail	38 817 697	19,5	1 092 597	27,7	27 618	5,8
Management/GRH	30 371 278	15,3	417 921	10,6	56 143	11,9
Finance, comptabilité et droit	17 921 520	9,0	284 413	7,2	45 477	9,6
Informatique	15 561 188	7,8	265 433	6,7	32 510	6,9
Langues	11 889 337	6,0	220 383	5,6	15 266	3,2
Qualité, ISO et sécurité	10 448 194	5,3	279 726	7,1	97 908	20,7
<b>Tous domaines confondus</b>	<b>198 871 857</b>	<b>100</b>	<b>3 940 206</b>	<b>100</b>	<b>472 930</b>	<b>100</b>

Lecture: par le jeu d'arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100 %.

Source: INFPC

Le domaine "Technique/métiers" présente la plus grande part de l'investissement (37 %), du nombre d'heures de formation (35 %) et du nombre de participants (42 %). Alors que l'investissement et le nombre d'heures de formation consacrés à ce domaine diminuent par rapport à 2007, le nombre de participants augmente.

"Adaptation au poste de travail" est le deuxième domaine dans lequel les entreprises investissent le plus financièrement et en nombre d'heures de formation. Même si le nombre de participants ne représente que 5,8 % de l'ensemble des participants et que le coût moyen d'une heure de formation dans ce domaine est le plus bas (36 euros), la durée des formations justifie un investissement élevé.

#### Encadré 5

##### Technique/métiers

Les formations de ce domaine concernent l'activité principale des entreprises.

##### Adaptation au poste de travail

Ce domaine regroupe les formations "nouvelles embauches", les formations "adaptation au poste de travail" et les formations "mutations internes".

Les formations du domaine "Qualité, ISO et sécurité" occupent la 2<sup>e</sup> place en nombre de participants. C'est l'un des domaines dans lesquels les entreprises réalisent les investissements financier et horaire les plus faibles. Leur caractère obligatoire, dans certains métiers ou secteurs d'activité, explique le nombre de participants élevé.

Seules les formations des domaines "Adaptation au poste de travail" et "Qualité, ISO et sécurité" ont une plus grande importance en termes d'heures de formation (respectivement 27,7 % et 7,1 %) qu'en termes d'investissement (respectivement 19,5 % et 5,3 %).

<sup>9</sup> L'investissement global est caractérisé par trois indicateurs: l'investissement direct en formation (voir 6.2.1.), le nombre d'heures de formation et le nombre de participants.

<sup>10</sup> voir 6.2.1.

Dans la majorité des secteurs d'activité, les entreprises concentrent leur investissement financier et les heures consacrées à la formation dans les domaines "Technique/métiers" et "Adaptation au poste de travail" (voir annexe 1).

Le plus grand nombre de participants se trouve dans les formations du domaine "Technique/métiers" (voir annexe 1), hormis dans les secteurs "Industrie manufacturière" et "Activités immobilières", pour lesquels les formations les plus suivies appartiennent au domaine "Qualité, ISO et sécurité".

### Évolution 2007-2008

À l'exception du domaine "Technique/métiers", tous les indicateurs caractérisant l'investissement global en formation par domaine de formation augmentent en 2008. Ceci est particulièrement évident pour les domaines "Adaptation au poste de travail" et "Management/GRH".

## 3.2. Durée moyenne des formations selon le domaine de formation et selon le secteur d'activité

Tableau 8

**Durée moyenne des formations selon le secteur d'activité des entreprises et selon le domaine de formation (en heures) – 2008**

NACE Rév. 2	Activité économique	Domaine de formation							
		Langues	Informa- tique	Technique/ métiers	Finance, compta. et droit	Manage- ment/ GRH	Qualité, ISO et sécurité	Adaptation au poste de travail	Tous domaines confondus
heures									
C	Industrie manufacturière	24,7	8,8	8,3	5,3	6,2	2,1	27,7	<b>7,1</b>
F	Construction	14,4	11,9	11,7	18,1	8,6	4,8	129,5	<b>14,6</b>
G	Commerce	19,2	10,4	9,6	9,1	11,5	4,4	68,1	<b>13,8</b>
H	Transports et entreposage	24,2	9,8	8,8	3,6	9,6	2,9	86,9	<b>10,8</b>
I	Hébergement et restauration	27,0	6,8	1,9	16,2	6,6	3,1	20,4	<b>4,9</b>
J	Information et communication	29,6	15,7	12,8	8,8	12,2	5,7	48,4	<b>14,4</b>
K	Activités financières et d'assurance	13,3	7,6	4,7	6,2	8,0	3,5	39,5	<b>7,1</b>
L	Activités immobilières	38,7	14,1	13,6	9,2	16,9	6,2	140,1	<b>30,0</b>
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	10,2	5,3	6,6	6,1	5,1	3,8	23,4	<b>7,1</b>
N	Activités de services administratifs et de soutien	25,9	5,2	8,5	7,2	6,8	2,8	26,9	<b>9,5</b>
P	Enseignement	14,0	35,0	9,6	n.a.*	18,2	10,3	17,1	<b>18,2</b>
Q	Santé humaine et action sociale	8,6	5,8	6,7	7,4	7,6	3,7	76,1	<b>8,6</b>
S	Autres activités de services	19,4	3,3	6,6	4,1	20,7	3,5	109,7	<b>13,8</b>
B, D, E et R	Autres	11,4	10,6	6,3	7,3	10,5	5,8	40,3	<b>8,4</b>
<b>Tous secteurs confondus</b>		<b>14,4</b>	<b>8,2</b>	<b>7,0</b>	<b>6,3</b>	<b>7,4</b>	<b>2,9</b>	<b>39,6</b>	<b>8,3</b>

\* n.a.: Non applicable

Source: INFPC

En 2008, tous secteurs confondus, les formations du domaine "Adaptation au poste de travail" durent, en moyenne, cinq jours. Cette durée baisse d'une demi-journée par rapport à 2007.

Viennent ensuite les formations du domaine "Langues", avec près de 2 jours. En ce qui concerne les autres domaines, elles durent une journée ou moins.

Lorsque le secteur d'activité est pris en compte, on observe, pour certains domaines, de grandes disparités entre les durées moyennes des formations.

Par exemple, la durée moyenne d'une formation "Adaptation au poste de travail" varie de 2 jours pour le secteur "Enseignement" à 17,5 jours pour le secteur "Activités immobilières".

### Évolution 2007-2008

En dehors des domaines "Informatique/bureautique" et "Finance, comptabilité et droit", la durée moyenne des formations diminue.

# 4. Composantes de l'investissement direct en formation et coût moyen d'une heure de formation

## 4.1. Composantes de l'investissement direct en formation

Graphique 9

Décomposition de l'investissement direct en formation – 2008



Source: INFPC

### Encadré 6

#### Investissement direct en formation

L'investissement direct en formation se compose des:

1. **Coûts liés aux participants**
  - salaires des participants;
  - frais de déplacement, d'hébergement et de restauration (liés aux projets de formation).
2. **Coûts liés aux formateurs internes**
  - salaires des intervenants;
  - frais de déplacement, d'hébergement et de restauration (liés aux projets de formation);
  - coûts de préparation pédagogique des formations internes (dispensées par des salariés de l'entreprise).
3. **Coûts liés aux formateurs externes**
  - factures établies par les organismes de formation agréés (formateurs, consultants et coaches) ou les fournisseurs-formateurs;
  - cotisations à des organismes de formation [exemple: cotisations obligatoires à l'Institut de Formation Bancaire Luxembourg (IFBL) ou à l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB)...].
4. **Autres coûts**
  - coûts de location ou d'amortissement de locaux (exemple: location d'une salle de formation);
  - coûts de location ou d'amortissement de matériel pédagogique.

La majeure partie des 200 millions d'euros d'investissement direct en formation concerne les coûts liés aux participants (59 %), principalement leurs salaires (54 %).

Les coûts générés par les formateurs internes représentent 12 %. Ils sont composés en quasi-totalité des salaires des formateurs (98 %).

Les coûts directement liés à la rémunération du personnel impliqué dans les formations (salaires des participants et salaires des formateurs internes) constituent 66 % de l'investissement direct en formation.

Les coûts liés aux formateurs externes s'élèvent à 27 %. Ils incluent les cotisations à des organismes de formation, qui représentent environ 1 % du coût total des formations, tous secteurs confondus.

L'importance des cotisations varie fortement entre les secteurs d'activité selon qu'elles sont obligatoires ou non (voir annexe 2). Elles sont inexistantes dans certains secteurs ("Hébergement et restauration", "Autres activités de services", "Activités immobilières" et "Industrie manufacturière") et atteignent 8 % dans le secteur de la "Construction".

Dans l'ensemble des secteurs d'activité, les coûts liés aux participants représentent entre 51 % et 70 % de l'investissement direct en formation. On observe toutefois des différences dans la composition des coûts en fonction du secteur d'activité, notamment en ce qui concerne les coûts des formateurs internes et les coûts des formateurs externes.

Ces différences s'expliquent essentiellement par les domaines de formation privilégiés par les entreprises selon qu'ils nécessitent de faire appel à la formation interne ou à la formation externe.

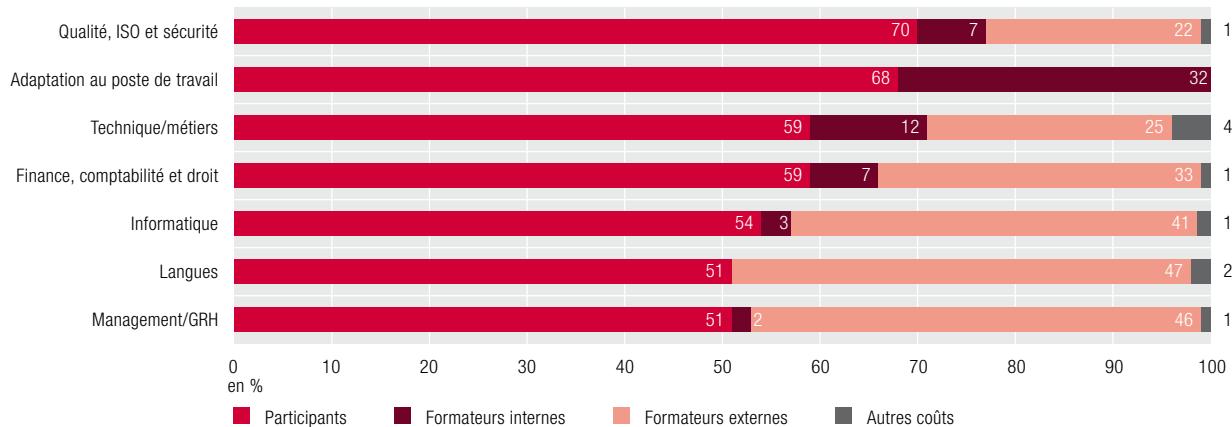
Le poids des coûts dus aux formateurs internes varie de 5 % pour le secteur "Enseignement" à 22 % pour le secteur "Transports et entreposage".

Le montant des factures des organismes de formation constitue 14 % de l'investissement direct en formation pour le secteur "Santé humaine et action sociale" et 38 % pour le secteur "Activités financières et d'assurance".

## 4.2. Composantes du coût de la formation selon le domaine de formation

Graphique 10

Décomposition des coûts de formation selon le domaine de formation – 2008



Lecture: par le jeu d'arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100 %.

Source: INFP/C

Quel que soit le domaine de formation, les coûts liés aux participants représentent plus de la moitié de l'investissement en formation (de 51 % à 70 %).

On note néanmoins 3 tendances dans la répartition des frais:

- Les formations du domaine "Adaptation au poste de travail" ont un coût majoritairement lié aux salaires. Il s'agit de formations internes dispensées par des salariés expérimentés (formateurs internes) à de nouveaux salariés ou à des salariés mutés ou promus à un nouveau poste (participants).
- Dans les domaines "Qualité, ISO et sécurité" et "Technique/métiers", les salaires représentent respectivement 74 % et 62 %. Le poids du coût des formateurs externes est plus faible que dans les autres domaines.
- Dans les autres domaines, qui font davantage appel à des organismes de formation ("Langues", "Informatique", "Management/GRH" et "Finance, comptabilité et droit"), le coût des formateurs externes varie entre un tiers et la moitié du coût de la formation.

### 4.3. Coût moyen d'une heure de formation selon le secteur d'activité et selon le domaine de formation

Tableau 9

Coût moyen d'une heure de formation selon le secteur d'activité des entreprises et selon le domaine de formation (en euros) – 2008

NACE Rév. 2	Activité économique	Domaine de formation							
		Langues	Informa-tique	Technique/ métiers	Finance, compta. et droit	Manage-ment/ GRH	Qualité, ISO et sécurité	Adaptation au poste de travail	Tous domaines confondus
									€
C	Industrie manufacturière	55	58	43	59	61	36	32	40
F	Construction	36	45	32	46	68	22	32	33
G	Commerce	39	45	45	60	50	30	23	37
H	Transports et entreposage	39	57	87	72	72	38	36	65
I	Hébergement et restauration	41	28	30	43	44	20	17	26
J	Information et communication	49	62	59	49	84	61	38	56
K	Activités financières et d'assurance	59	70	55	68	80	50	50	62
L	Activités immobilières	76	58	66	v.n.e*	65	52	26	41
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	51	46	51	60	84	42	43	54
N	Activités de services administratifs et de soutien	34	41	23	32	60	33	31	30
P	Enseignement	92	27	48	n.a**	81	51	31	39
Q	Santé humaine et action sociale	30	54	40	45	55	40	41	42
S	Autres activités de services	59	42	26	56	26	43	27	28
B, D, E et R	Autres	38	61	65	87	76	43	45	57
<b>Tous secteurs confondus</b>		<b>54</b>	<b>59</b>	<b>54</b>	<b>63</b>	<b>73</b>	<b>37</b>	<b>36</b>	<b>50</b>

\* Valeur non exploitable; \*\* Non applicable

Source: INFPC

#### Encadré 7

##### Coût moyen d'une heure de formation

Investissement direct en formation divisé par nombre total d'heures de formation.

**Selon le secteur d'activité**, le coût moyen d'une heure de formation, tous domaines confondus, varie du simple à plus du double: de 26 euros pour les entreprises du secteur "Hébergement et restauration" à 65 euros pour les entreprises du secteur "Transports et entreposage".

Les différences entre les coûts moyens d'une heure de formation selon le secteur d'activité ou selon le domaine de formation sont probablement la conséquence:

- de la répartition des profils des participants (statuts et niveaux de qualification différents) qui influencent les salaires,
- du poids des formations internes et des formations externes,
- du prix d'achat des formations externes, plus ou moins élevé.

#### Évolution 2007-2008

En 2008, les coûts moyens d'une heure de formation selon le secteur d'activité ne connaissent pas de grand changement en comparaison à 2007. Les différences varient de 1 à 4 euros dans l'ensemble des secteurs, à l'exception du secteur "Hébergement et restauration", où une heure de formation coûte, en moyenne, 16 euros de moins qu'en 2007, et du secteur "Activités immobilières", où elle coûte, en moyenne, 17 euros de plus.

**Par domaine de formation**, on distingue trois tendances au niveau du coût moyen d'une heure de formation, faisant écho aux tendances mises en évidence lors de l'analyse de la composition de l'investissement par domaine de formation (voir tableau 7).

- Les formations des domaines "Adaptation au poste de travail" et "Qualité, ISO et Sécurité" ont des coûts horaires moyens inférieurs à 40 euros. Ces faibles coûts sont dus à la prédominance des formations internes. Le profil des participants aux formations du domaine "Qualité, ISO et Sécurité" peut également avoir une influence sur ce coût horaire. En effet, ce domaine est celui qui enregistre le taux de participation de salariés non qualifiés le plus élevé.
- Ce sont plutôt des salariés qualifiés qui suivent des formations en "Finance, comptabilité et droit" (63 euros par heure de formation) et des personnels d'encadrement qui suivent des formations en "Management/GRH" (73 euros). Les formations externes dans ces domaines semblent également avoir un coût plus élevé que dans les autres domaines.
- Les trois autres domaines de formation ("Technique/métiers", "Langues" et "Informatique") se caractérisent par des coûts horaires moyens plus homogènes qui se situent entre 54 euros et 59 euros.

Il existe des différences importantes entre les coûts moyens d'une heure de formation pour un même domaine de formation selon le secteur d'activité.

Par exemple, le coût moyen d'une heure de formation du domaine "Technique/métiers" varie de 87 euros dans le secteur "Transports et entreposage" à 23 euros dans le secteur "Activités de services administratifs et de soutien".

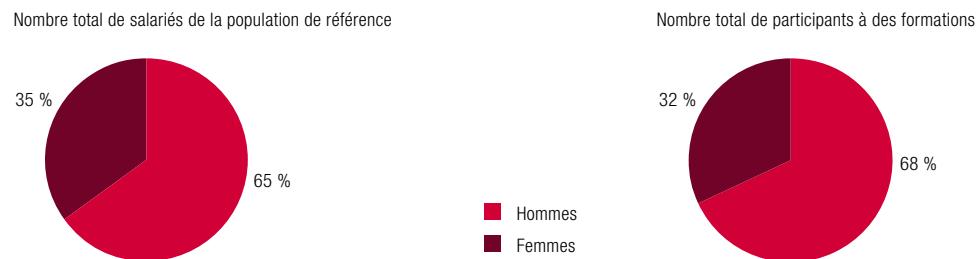
### **Évolution 2007-2008**

Tous secteurs confondus, le coût moyen d'une heure de formation pour chaque domaine de formation ne connaît pas de grande variation par rapport à 2007: de + 2 euros ("Adaptation au poste de travail") à - 7,5 euros ("Finance, comptabilité et droit").

# 5. Participation aux formations

## 5.1. Selon le sexe

**Graphique 11**  
**Comparaison de la répartition des participants à la répartition des salariés selon le sexe – 2008**



Source: INFPC

En 2008, les hommes suivent un peu plus de formations que les femmes (respectivement 3,9 et 3,5 formations). Le nombre de formations suivies par les hommes est supérieur au nombre moyen de formations suivies par l'ensemble des salariés (3,7). La part des hommes parmi les participants (68 %) est donc légèrement supérieure à leur part dans l'effectif salarié de la population de référence.

### Évolution 2007-2008

Cette différence s'atténue par rapport à 2007, la part des femmes parmi les participants aux formations ayant augmenté de 2 points de pour cent.

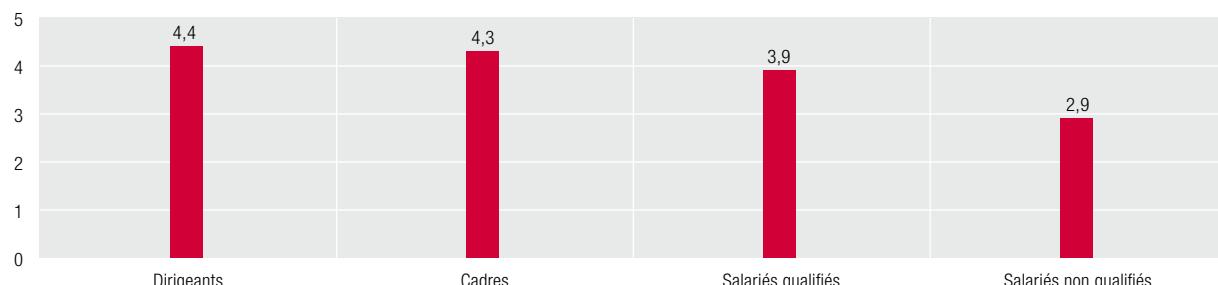
#### Encadré 8

##### Participation aux formations

Ce chapitre ne permet pas d'analyser les profils des personnes les plus formées en termes de durée, ni les domaines de formation dans lesquels elles se forment. Il traite uniquement de la participation aux formations.

## 5.2. Selon le statut professionnel

**Graphique 12**  
**Nombre moyen de participations selon le statut professionnel – 2008**



Source: INFPC

En 2008, les dirigeants et les cadres suivent plus de formations (respectivement 4,4 formations et 4,3 formations) que les salariés qualifiés (3,9 formations) et les salariés non qualifiés (2,9 formations).

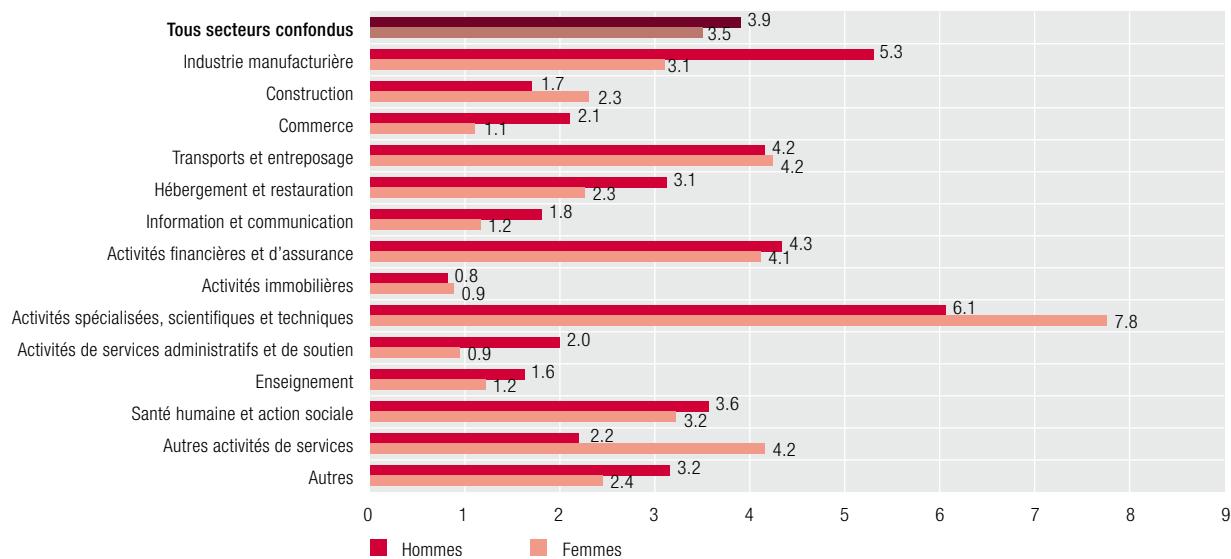
Ceci confirme une tendance mise en évidence par d'autres études, selon laquelle la formation va d'abord à ceux qui sont les plus formés.

## 5.3. Répartition des participations selon le secteur d'activité

### 5.3.1. Nombre moyen de participations par salarié selon le sexe

Graphique 13

**Nombre moyen de participations par salarié selon le sexe et le secteur d'activité – 2008**



Source: INFP

Dans la majorité des secteurs d'activité, les hommes participent, en moyenne, à un plus grand nombre de formations que les femmes, surtout dans les secteurs "Industrie manufacturière", "Activités de services administratifs et de soutien" et "Commerce; réparation d'automobiles".

C'est l'inverse dans les secteurs "Autres activités de services", "Activités spécialisées, scientifiques et techniques", "Construction", "Activités immobilières" et "Transports et entreposage".

#### Évolution 2007-2008

Par rapport à 2007, hommes et femmes suivent, en moyenne, plus de formations. Cette augmentation est toutefois plus prononcée pour les femmes (0,4 formation) que pour les hommes (0,1 formation).

Entre 2007 et 2008, lorsque le nombre moyen de participations pour l'ensemble des salariés augmente ou baisse, il évolue dans le même sens à la fois pour les hommes et pour les femmes.

## 6. Méthodes et définitions

## 6.1. Approche méthodologique

### **6.1.1. Population de référence**

Formastat porte uniquement sur les entreprises qui participent à la législation ayant pour objet le soutien et le développement de la FPC. Cette législation vise les entreprises du secteur privé de l'économie luxembourgeoise sans distinction de l'activité professionnelle (Section 2 du chapitre II du titre IV du livre V du Code du travail). La formulation "Législation FPC" est utilisée dans la publication.

Le périmètre d'analyse de Formastat 2008 est fixé par les données brutes extraites des demandes de cofinancement en matière de FPC pour l'exercice 2008. Le terme "population de référence" est adopté pour qualifier ces données.

### **6.1.2. Approche groupe**

Une demande de cofinancement peut être présentée par et au nom d'une seule entreprise (par exemple une société mère), pour elle-même et plusieurs ou l'ensemble des entreprises du groupe qu'elle représente. Les entreprises concernées doivent être légalement établies au Luxembourg et y exercer principalement leur activité.

Les données renseignées dans la demande de cofinancement concernent le groupe. Lors de l'analyse de ces données, il n'est pas possible de les réaffecter à chacune des unités composant le groupe. C'est pour cette raison que chaque groupe est considéré comme une seule entreprise. Le nombre d'entreprises étudiées est donc sous-estimé.

### **6.1.3. Disponibilité des données**

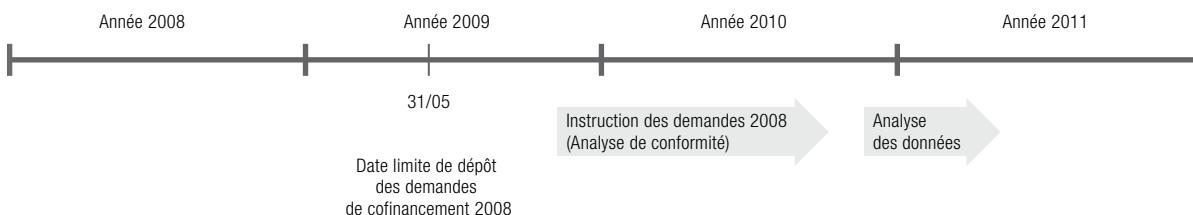
Les dépôts des demandes de cofinancement respectent un calendrier officiel.

- Les demandes doivent être introduites au plus tard cinq mois après le terme de l'exercice d'exploitation.
  - Elles sont ensuite traitées afin de vérifier leur conformité avec la législation en vigueur. Les conclusions des analyses de conformité sont soumises à une commission consultative qui statue sur l'éligibilité des demandes.

**Date d'extraction des données:** 05 octobre 2010.

## Schéma 1

### Délais d'introduction et d'instruction des demandes de cofinancement



Source: INFPC

#### 6.1.4. Comparaison à la structure économique nationale

##### En nombre d'entreprises

Afin d'étudier en détail le profil des entreprises concernées, il est intéressant de les comparer à la structure économique nationale (nombre total d'entreprises exerçant au Luxembourg).

Les données sur la structure économique nationale ont été fournies par le Statec.

Pour effectuer cette comparaison, il a été nécessaire de procéder à quelques ajustements. En effet, les entreprises définies par le Statec et les entreprises au sens des approches groupe (voir 6.1.2.), présentées dans cette publication, n'ont pas la même structure. Il a donc fallu décomposer les approches groupe selon les unités qui les constituent, afin de créer des structures d'entreprises comparables à celles définies par le Statec.

Les 741 demandes de cofinancement (voir tableau 1 page 7) correspondent à 878 entreprises telles que comptabilisées par le Statec.

Tableau 10

**Répartition des entreprises selon la définition du Statec, ayant soumis une demande de cofinancement selon le secteur d'activité et la taille – 2008**

NACE Rév. 2	Activité économique	Nombre d'entreprises selon la taille (2008)								
		1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 à 499 salariés	500 à 999 salariés	1000 et + salariés	Total
A	Agriculture, sylviculture et pêche	0	0	0	0	0	0	0	0	0
B	Industries extractives	1	0	1	0	0	0	0	0	2
C	Industrie manufacturière	6	6	26	15	20	13	6	3	95
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	0	0	1	1	1	0	1	0	4
E	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	1	0	0	3	0	1	0	0	5
F	Construction	7	17	32	26	20	10	1	0	113
G	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	26	21	38	22	11	5	3	1	127
H	Transports et entreposage	1	2	4	7	2	4	0	3	23
I	Hébergement et restauration	2	3	5	1	3	1	3	0	18
J	Information et communication	11	20	23	13	11	2	1	1	82
K	Activités financières et d'assurance	39	15	24	25	28	22	9	6	168
L	Activités immobilières	5	3	2	0	0	0	0	0	10
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	38	25	35	20	6	2	5	1	132
N	Activités de services administratifs et de soutien	8	10	5	5	5	1	2	2	38
P	Enseignement	4	4	0	0	0	0	0	0	8
Q	Santé humaine et action sociale	1	0	4	7	11	3	2	2	30
R	Arts, spectacles et activités récréatives	0	0	2	0	1	0	0	0	3
S	Autres activités de services	5	4	3	8	0	0	0	0	20
<b>Tous secteurs confondus</b>		<b>155</b>	<b>130</b>	<b>205</b>	<b>153</b>	<b>119</b>	<b>64</b>	<b>33</b>	<b>19</b>	<b>878</b>

Sources: Statec et INFPC

Les données du répertoire des entreprises luxembourgeoises (situation au 1<sup>er</sup> janvier 2009) sont utilisées comme base de comparaison.

Tableau 11  
Répartition des entreprises exerçant au Luxembourg admissibles au cofinancement de l'État en matière de FPC<sup>11</sup>, selon le secteur d'activité<sup>12</sup> et la taille – 2008

NACE Rév. 2	Activité économique	Nombre d'entreprises selon la taille (2008)						
		1 à 9 salariés	10 à 19 salariés	20 à 49 salariés	50 à 99 salariés	100 à 249 salariés	250 et + salariés	Total
A	Agriculture	11	2	3	0	0	0	16
B	Industries extractives	4	3	2	1	1	0	11
C	Industrie manufacturière	344	111	100	54	31	26	666
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	8	1	5	2	1	1	18
E	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	29	9	10	4	1	1	54
F	Construction	1 303	447	301	85	47	16	2 199
G	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	3 300	454	245	67	35	11	4 112
H	Transports et entreposage	488	107	114	60	30	16	815
I	Hébergement et restauration	1 593	216	74	8	7	5	1 903
J	Information et communication	566	96	82	26	15	4	789
K	Activités financières et d'assurance	413	59	79	32	30	34	647
L	Activités immobilières	388	13	7	0	0	0	408
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 752	193	102	26	17	10	2 100
N	Activités de services administratifs et de soutien	559	62	56	34	18	19	748
P	Enseignement	90	15	3	3	1	0	112
Q	Santé humaine	11	1	5	1	7	7	32
R	Arts, spectacles et activités récréatives	64	9	12	2	1	0	88
S	Autres activités de services	545	32	15	8	0	0	600
<b>Tous secteurs confondus</b>		<b>11 468</b>	<b>1 830</b>	<b>1 215</b>	<b>413</b>	<b>242</b>	<b>150</b>	<b>15 318</b>

Source: Statec (Répertoire des entreprises luxembourgeoises 2009)

Certaines activités sont exclues du champ d'observation du répertoire des entreprises, "principalement à cause d'informations incomplètes ou de par leur nature même"<sup>13</sup>. Afin de pouvoir comparer les entreprises ayant remis une demande de cofinancement aux entreprises décrites dans le répertoire, il faut également exclure des entreprises de la population de référence celles dont les activités économiques ne sont pas couvertes par le répertoire.

Les activités non couvertes sont les suivantes:

- Activités des sociétés holding (NACELUX Rév. 2 64);
- Gestion de fonds d'investissement et de pension (NACELUX Rév. 2 66.301);
- Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués (NACELUX Rév. 2 68.2);
- Avocats et conseillers juridiques (NACELUX Rév. 2 69.101);
- Activités des médecins et dentistes (NACELUX Rév. 2 86.2);
- Hébergement médico-social et social (NACELUX Rév. 2 87);
- Action sociale sans hébergement (NACELUX Rév. 2 88);
- Activités des organisations associatives (NACELUX Rév. 2 94).

Du fait de l'exclusion de ces entreprises, la comparaison à la structure économique nationale réalisée aux paragraphes 1.2.1. et 1.2.2. porte sur 791 entreprises (87 entreprises exclues parmi les 878).

Au cours de l'analyse, les entreprises sont catégorisées selon leur taille: très petite, petite, moyenne et grande. Cette classification se base sur les définitions européennes:

Catégorie d'entreprise	Effectif
Grande	250 salariés et plus
Moyenne	de 50 à 249 salariés
Petite	de 10 à 49 salariés
Très petite	moins de 10 salariés

<sup>11</sup> Section 2 du chapitre II du titre IV du livre V du Code du travail.

<sup>12</sup> Les secteurs d'activité correspondent à la ventilation des entreprises selon la Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE) - version luxembourgeoise révisée (NACELUX rév. 2).

<sup>13</sup> Voir Le répertoire des entreprises luxembourgeoises 2009, p. 4.

### **En nombre de salariés**

Les données qui concernent le nombre de salariés des 878 entreprises de la population de référence sont comparées à l'emploi salarié privé national de référence défini dans le tableau 13. En effet, les secteurs "Services domestiques" et "Activités extraterritoriales" ne sont pas couverts par le cofinancement étatique.

Tableau 12

**Population active au Luxembourg – 2008**

<b>Emploi total (en milliers)</b>	<b>332,2 (a)</b>
Administration publique	36,6 (b)
Services domestiques et activités extraterritoriales	4,9 (c)
Emploi salarié privé	295,6 (a)-(b)
Emploi salarié privé de référence	290,7 (a)-(b)-(c)

Sources: Statec et IGSS

### **6.1.5. Nomenclature statistique des activités économiques (NACELUX Rév. 2)**

La nouvelle version luxembourgeoise de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACELUX Rév. 2) est entrée en application en 2008. Grâce à des tables de conversion, il a été possible de recoder les données historiques des entreprises/approches groupe présentes dans la base de données sur le cofinancement selon la NACELUX Rév. 2. Ceci permet d'analyser les évolutions.

En revanche, les données sur la structure économique nationale en 2007 ne sont pas officiellement disponibles selon la NACELUX Rév. 2. Il n'est donc pas possible d'analyser les changements concernant la comparaison des données sur les demandes de cofinancement à la structure économique nationale qui ont pu avoir lieu entre 2007 et 2008.

## **6.2. Définitions**

### **6.2.1. Investissement direct en formation**

Depuis l'exercice 2007, Formastat analyse l'investissement direct en formation, qui se compose des:

#### **1. Coûts liés aux participants**

- salaires des participants;
- frais de déplacement, d'hébergement et de restauration (liés aux projets de formation).

#### **2. Coûts liés aux formateurs internes**

- salaires des intervenants;
- frais de déplacement, d'hébergement et de restauration (liés aux projets de formation);
- coûts de préparation pédagogique des formations internes (dispensées par des salariés de l'entreprise).

#### **3. Coûts liés aux formateurs externes**

- factures établies par les organismes de formation agréés (formateurs, consultants et coaches) ou les fournisseurs-formateurs;
- cotisations à des organismes de formation [exemple: cotisations obligatoires à l'Institut de Formation Bancaire Luxembourg (IFBL) ou à l'Institut de Formation Sectoriel du Bâtiment (IFSB)].

#### **4. Autres coûts**

- coûts de location ou d'amortissement de locaux (exemple: location d'une salle de formation);
- coûts de location ou d'amortissement de matériel pédagogique.

Cet indicateur est rapporté à d'autres indicateurs tels que la masse salariale, le nombre de salariés, le nombre d'heures de formation et le nombre de participants.

Les cotisations à des organismes de formation sont exclues de l'investissement en formation dans le chapitre 3 et dans les paragraphes 4.2. et 4.3. du chapitre 4.

Dans un souci constant d'amélioration de la qualité des données, des changements dans le contenu de la base de données ont permis des calculs plus détaillés, mais ont créé des ruptures par rapport aux éditions antérieures. En effet, avant 2007, Formastat prenait en compte l'investissement total en formation, qui intègre également les frais d'élaboration du plan de formation, les frais administratifs et les frais de suivi<sup>14</sup>.

#### 6.2.2. Types de formation éligibles

- **Formation interne**  
formation dispensée par un formateur interne, salarié de l'entreprise, à ses collègues.
- **Formation externe**  
formation dispensée par un formateur, consultant ou coach d'un organisme de formation agréé ou fournisseur-formateur.
- **Autoformation**  
apprentissage électronique, formation à distance...

#### 6.2.3. Masse salariale

Somme des revenus professionnels déclarés au Centre commun de la sécurité sociale (articles 330 et 331 du Code des assurances sociales).

#### 6.2.4. Domaines de formation

Afin d'optimiser le traitement des données et de réaliser des relevés statistiques, les projets de formation ont été regroupés en sept domaines de formation qui sont également les plus utilisés par les entreprises participantes:

- Langues;
- Informatique/bureautique;
- Management/Gestion des Ressources Humaines (GRH);
- Finance, comptabilité et droit;
- Qualité, ISO et sécurité;
- Technique/métiers (formations qui se rapportent à l'activité principale des entreprises non reprises dans les autres domaines);
- Adaptation au poste de travail (regroupe les formations "nouvelles embauches", les formations "adaptation au poste de travail" et les formations "mutations internes").

<sup>14</sup> Voir Règlement grand-ducal du 22 janvier 2009 tel que modifié par le Règlement grand-ducal du 29 juin 2010.

# Annexes

## Annexe 1: Répartition de l'investissement global pour chaque secteur d'activité selon le domaine de formation – 2008

Tableau 13

### Répartition de l'investissement global pour chaque secteur d'activité selon le domaine de formation – 2008

NACE Rév. 2	Activité économique	Technique/métiers			Adaptation au poste de travail			Management/GRH		
		Invest. en formation	Heures	Particip.	Invest. en formation	Heures	Particip.	Invest. en formation	Heures	Particip.
C	Industrie manufacturière	26,5	24,5	20,9	34,3	42,6	10,9	11,5	7,5	8,6
F	Construction	30,3	31,6	39,6	39,7	41,4	4,7	7,5	3,6	6,2
G	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	39,6	32,5	46,7	22,9	36,8	7,4	18,2	13,5	16,1
H	Transports et entreposage	71,1	53,3	64,9	18,8	33,9	4,2	3,8	3,5	3,9
I	Hébergement et restauration	21,5	18,6	47,9	24,7	37,3	9,1	25,6	15,1	11,4
J	Information et communication	31,8	30,2	34,0	14,3	21,1	6,3	15,7	10,6	12,5
K	Activités financières et d'assurance	25,6	28,9	43,7	11,2	14,1	2,5	23,1	18,0	16,0
L	Activités immobilières	13,2	8,2	18,3	41,7	65,1	13,9	12,0	7,6	13,5
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	40,7	43,1	46,3	13,6	17,1	5,2	15,9	10,2	14,2
N	Activités de services administratifs et de soutien	32,4	42,5	47,1	39,5	37,7	13,3	11,6	5,8	8,1
P	Enseignement	20,6	16,8	31,9	12,0	15,4	16,4	19,6	9,5	9,5
Q	Santé humaine et action sociale	51,6	53,5	68,4	26,8	27,7	3,1	11,0	8,5	9,6
S	Autres activités de services	29,7	32,4	67,7	46,5	47,8	6,0	12,5	13,7	9,2
B, D, E, et R	Autres	23,6	20,8	27,4	10,4	13,3	2,8	17,1	12,8	10,2
<b>Tous secteurs confondus</b>		<b>37,1</b>	<b>35,0</b>	<b>41,9</b>	<b>19,5</b>	<b>27,7</b>	<b>5,8</b>	<b>15,3</b>	<b>10,6</b>	<b>11,9</b>

Invest. en formation: répartition de l'investissement direct en formation sans frais de cotisation à des organismes de formation

Heures: répartition du nombre total d'heures de formation

Particip.: répartition du nombre total de participants aux formations

**Lecture:** par le jeu d'arrondis, les totaux peuvent être légèrement différents de 100 %.

Source: INFPC

## Annexe 2: Décomposition de l'investissement direct en formation selon le secteur d'activité – 2008

Tableau 14

### Décomposition de l'investissement direct en formation selon le secteur d'activité – 2008

NACE Rév. 2	Activité économique	Coûts liés aux participants			Coûts liés aux formateurs internes
		Total	Salaires participants	Coûts annexes participants	
C	Industrie manufacturière	64,5	61,9	2,6	18,3
F	Construction	61,4	56,7	4,7	15,3
G	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	56,9	48,2	8,6	14,0
H	Transports et entreposage	53,4	51,1	2,3	21,9
I	Hébergement et restauration	63,5	54,0	9,6	9,4
J	Information et communication	54,5	49,0	5,5	8,0
K	Activités financières et d'assurance	55,4	51,5	3,9	5,7
L	Activités immobilières	50,7	46,9	3,8	17,3
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	61,2	51,5	9,7	11,7
N	Activités de services administratifs et de soutien	66,7	62,6	4,1	19,2
P	Enseignement	66,3	58,0	8,3	4,8
Q	Santé humaine et action sociale	70,2	66,9	3,4	12,9
S	Autres activités de services	62,9	60,2	2,6	19,9
B, D, E, et R	Autres	61,1	54,5	6,6	7,1
<b>Tous secteurs confondus</b>		<b>58,8</b>	<b>53,9</b>	<b>4,9</b>	<b>12,5</b>

**Lecture:** Pour cause d'arrondis, des divergences de 0,1 point peuvent apparaître.

Source: INFPC

	Finance, compta. et droit			Informatique			Langues			Qualité, ISO et sécurité			Tous domaines confondus		
	Invest. en formation	Heures	Particip.	Invest. en formation	Heures	Particip.	Invest. en formation	Heures	Particip.	Invest. en formation	Heures	Particip.	Invest. en formation	Heures	Particip.
%															
1,3	0,9	1,2	6,7	4,5	3,6	5,0	3,6	1,0	14,7	16,3	53,8	100	100	100	100
2,5	1,8	1,5	9,2	6,8	8,3	2,5	2,3	2,3	8,3	12,4	37,4	100	100	100	100
2,5	1,5	2,3	10,8	8,9	11,9	2,4	2,3	1,7	3,6	4,5	13,9	100	100	100	100
0,7	0,6	1,8	1,5	1,7	1,9	0,5	0,8	0,4	3,6	6,1	22,9	100	100	100	100
1,7	1,0	0,3	11,1	10,4	7,6	4,4	2,8	0,5	11,0	14,7	23,3	100	100	100	100
3,9	4,6	7,5	17,1	15,5	14,3	8,6	10,0	4,9	8,6	8,0	20,6	100	100	100	100
15,1	14,0	16,1	11,3	10,1	9,6	11,5	12,2	6,5	2,1	2,7	5,5	100	100	100	100
7,4	2,4	7,7	3,5	2,5	5,3	12,7	6,8	5,3	9,5	7,5	36,1	100	100	100	100
19,7	17,8	20,7	4,0	4,8	6,4	4,6	4,9	3,4	1,6	2,0	3,8	100	100	100	100
2,2	2,1	2,7	5,2	3,8	6,9	2,3	2,0	0,7	6,8	6,2	21,2	100	100	100	100
0,0	0,0	0,0	33,4	48,1	25,0	3,1	1,3	1,7	11,3	8,8	15,5	100	100	100	100
0,7	0,6	0,7	3,7	2,9	4,3	1,2	1,6	1,6	4,9	5,2	12,2	100	100	100	100
3,8	1,9	6,4	2,8	1,8	7,7	4,1	2,0	1,4	0,6	0,4	1,6	100	100	100	100
3,5	2,3	2,7	23,4	21,8	17,2	2,0	2,9	2,1	19,9	26,2	37,6	100	100	100	100
<b>9,0</b>	<b>7,2</b>	<b>9,6</b>	<b>7,8</b>	<b>6,7</b>	<b>6,9</b>	<b>6,0</b>	<b>5,6</b>	<b>3,2</b>	<b>5,3</b>	<b>7,1</b>	<b>20,7</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

	Coûts liés aux formateurs externes			Autres frais			Total
	Total	Coûts liés aux cotisations à des organismes de formation	Factures organismes de formation ou fournisseurs/formateurs				
%							
17,0		0,0	17,0		0,2		100
22,9		8,2	14,7		0,4		100
28,7		0,1	28,6		0,5		100
18,6		0,3	18,3		6,0		100
25,9		0,0	25,9		1,2		100
37,1		0,6	36,5		0,4		100
37,8		0,6	37,3		1,1		100
31,8		0,0	31,8		0,2		100
24,8		0,1	24,7		2,3		100
14,0		0,2	13,8		0,1		100
23,1		0,9	22,2		5,8		100
13,8		0,2	13,6		3,0		100
16,6		0,0	16,6		0,6		100
31,8		0,7	31,0		0,1		100
<b>26,9</b>		<b>0,7</b>	<b>26,3</b>		<b>1,8</b>		<b>100</b>

**Annexe 3 : Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne**  
**- version luxembourgeoise révisée (NACELUX Rév. 2)**

<b>A</b>	<b>Agriculture, sylviculture et pêche</b>
	Culture et production animale, chasse et services annexes
	Sylviculture et exploitation forestière
	Pêche et aquaculture
<b>B</b>	<b>Industries extractives</b>
	Extraction de houille et de lignite
	Extraction d'hydrocarbures
	Extraction de minerais métalliques
	Autres industries extractives
	Services de soutien aux industries extractives
<b>C</b>	<b>Industrie manufacturière</b>
	Industries alimentaires
	Fabrication de boissons
	Fabrication de produits à base de tabac
	Fabrication de textiles
	Industrie de l'habillement
	Industrie du cuir et de la chaussure
	Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie
	Industrie du papier et du carton
	Imprimerie et reproduction d'enregistrements
	Cokéfaction et raffinage
	Industrie chimique
	Industrie pharmaceutique
	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique
	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques
	Métallurgie
	Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements
	Fabrication de produits informatiques électroniques et optiques
	Fabrication d'équipements électriques
	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
	Industrie automobile
	Fabrication d'autres matériels de transport
	Fabrication de meubles
	Autres industries manufacturières
	Réparation et installation de machines et d'équipements
<b>D</b>	<b>Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné</b>
<b>E</b>	<b>Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution</b>
	Captage, traitement et distribution d'eau
	Collecte et traitement des eaux usées
	Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération
	Dépollution et autres services de gestion des déchets
<b>F</b>	<b>Construction</b>
	Construction de bâtiments
	Génie civil
	Travaux de construction spécialisés
<b>G</b>	<b>Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles</b>
	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles
	Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles
	Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles
<b>H</b>	<b>Transports et entreposage</b>
	Transports terrestres et transport par conduites
	Transports par eau
	Transports aériens
	Entreposage et services auxiliaires des transports
	Activités de poste et de courrier

<b>I</b>	<b>Hébergement et restauration</b> Hébergement Restauration
<b>J</b>	<b>Information et communication</b> Édition Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale Programmation et diffusion Télécommunications Programmation, conseil et autres activités informatiques Services d'information
<b>K</b>	<b>Activités financières et d'assurance</b> Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite Assurance Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance
<b>L</b>	<b>Activités immobilières</b>
<b>M</b>	<b>Activités spécialisées, scientifiques et techniques</b> Activités juridiques et comptables Activités des sièges sociaux; conseil de gestion Activités d'architecture et d'ingénierie; Activités de contrôle et analyses techniques Recherche développement scientifique Publicité et études de marché Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques Activités vétérinaires
<b>N</b>	<b>Activités de services administratifs et de soutien</b> Activités de location et location-bail Activités liées à l'emploi Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes Enquêtes et sécurité Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises
<b>O</b>	<b>Administration publique</b> Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire
<b>P</b>	<b>Enseignement</b>
<b>Q</b>	<b>Santé humaine et action sociale</b> Activités pour la santé humaine Hébergement médico-social et social Action sociale sans hébergement
<b>R</b>	<b>Arts, spectacles et activités récréatives</b> Activités créatives, artistiques et de spectacle Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles Organisation de jeux de hasard et d'argent Activités sportives, récréatives et de loisirs
<b>S</b>	<b>Autres activités de services</b> Activités des organisations associatives Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques Autres services personnels
<b>T</b>	<b>Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre</b> Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
<b>U</b>	<b>Activités extraterritoriales</b> Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

#### Annexe 4: Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1	Répartition des entreprises/approches groupe selon le secteur d'activité et la taille des entreprises – 2008	7
Tableau 2	Taux de participation des entreprises de la population de référence par rapport à la structure économique nationale selon la taille des entreprises – 2008	9
Tableau 3	Tableau synoptique de l'investissement global en formation selon le secteur d'activité des entreprises – 2008	11
Tableau 4	Tableau synoptique de l'investissement global en formation selon la taille des entreprises – 2008	12
Tableau 5	Nombre moyen d'heures de formation par salarié selon le secteur d'activité des entreprises – 2008	16
Tableau 6	Nombre moyen d'heures de formation par salarié selon la taille des entreprises – 2008	17
Tableau 7	Tableau synoptique de l'investissement global en formation selon le domaine de formation – 2008	20
Tableau 8	Durée moyenne des formations selon le secteur d'activité des entreprises et selon le domaine de formation (en heures) – 2008	21
Tableau 9	Coût moyen d'une heure de formation selon le secteur d'activité des entreprises et selon le domaine de formation (en euros) – 2008	25
Tableau 10	Répartition des entreprises selon la définition du Statec, ayant soumis une demande de cofinancement selon le secteur d'activité et la taille – 2008	30
Tableau 11	Répartition des entreprises exerçant au Luxembourg admissibles au cofinancement de l'État en matière de FPC, selon le secteur d'activité et la taille – 2008	31
Tableau 12	Population active au Luxembourg – 2008	32
Tableau 13	Répartition de l'investissement global pour chaque secteur d'activité selon le domaine de formation – 2008	34
Tableau 14	Décomposition de l'investissement direct en formation selon le secteur d'activité – 2008	34
Graphique 1	Taux de participation des entreprises de la population de référence par rapport à la structure économique nationale selon le secteur d'activité des entreprises – 2008	9
Graphique 2	Taux d'effectifs concernés par la législation FPC selon le secteur d'activité des entreprises – 2008	10
Graphique 3	Investissement direct en formation par rapport à la masse salariale selon le secteur d'activité des entreprises – 2008	13
Graphique 4	Investissement direct en formation par rapport à la masse salariale selon la taille des entreprises – 2008	14
Graphique 5	Durée moyenne des formations et nombre moyen de participations par salarié selon le secteur d'activité des entreprises – 2008	15
Graphique 6	Durée moyenne des formations et nombre moyen de participations par salarié selon la taille des entreprises – 2008	17
Graphique 7	Investissement direct moyen par participant et par salarié selon le secteur d'activité des entreprises (en euros) – 2008	18
Graphique 8	Investissement direct moyen par participant et par salarié selon la taille des entreprises (en euros) – 2008	19
Graphique 9	Décomposition de l'investissement direct en formation – 2008	22
Graphique 10	Décomposition des coûts de formation selon le domaine de formation – 2008	24
Graphique 11	Comparaison de la répartition des participants à la répartition des salariés selon le sexe – 2008	27
Graphique 12	Nombre moyen de participations selon le statut professionnel – 2008	27
Graphique 13	Nombre moyen de participations par salarié selon le sexe et le secteur d'activité – 2008	28

